



SESSENHEIM

BULLETIN MUNICIPAL | N° 113 | JANVIER 2025



Bonne Année 2025 !

16



**LES J.O. CHEZ LES «P'TITS»
LOUX**

24



**LA GESTION DURABLE DES
EAUX PLUVIALES**

34



**INAUGURATION DE LA SALLE
HENRI LOUX**

S O M M A I R E

3 LE MOT DU MAIRE

4 NOS JUBILAIRES 2025

8 ÉTAT CIVIL 2024

9 DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

13 PAROISSES

14 ÉCOLES - PERISCOLAIRE

17 TEMPS FORTS

- Boîte à livres
- Nettoyage de printemps
- Commémoration du 8 mai 1945
- Brioche du 14 juillet
- Concours maisons fleuries
- Fleurissement du village
- Le Sässemer Fescht
- Commémoration du 11 novembre 1918
- Marché hebdomadaire
- Dons de tableaux à la commune
- Téléthon
- Fête de Noël des aînés
- Village de Noël
- Gestion durable des eaux pluviales
- L'école des champions

28 RÉALISATIONS 2024

- Travaux triangle, rues du Stade, de l'Alliance et Paix
- Une vitrine dédiée à l'artiste Henri Loux
- Travaux impasse des Prés
- et aussi

31 ASSOCIATIONS

- Football le groupement Jeune
- Amicale sapeurs-pompiers
- Association des Amis du Patrimoine
- Cadet Roussel
- Club de tir
- Amicale des PTT du Bas-Rhin
- Association un Poil Humain
- Le don du sang bénévole du Ried Nord
- Amicale de pêche Étang des Cygnes
- Bun bu kan
- Association Sjoelbak

43 INFORMATIONS SERVICES PROXIMITÉ

44 INFORMATIONS DIVERSES

51 CALENDRIER DES FÊTES ET MANIFESTATIONS

52 ADRESSES ET NUMÉROS UTILES

Responsable de la publication :
Le maire Raymond Riedinger

Conception, photogravure, impression :
Imprimerie Modern'Graphic
67620 SOUFFLENHEIM
Tél. 03 88 05 78 45
Imprimé sur papier FSC
Dépôt légal : Janvier 2025

La municipalité remercie toutes les personnes et associations qui ont participé à la réalisation de ce bulletin.



CHÈRES CONCITOYENNES, CHERS CONCITOYENS

Dans un contexte complexe et mouvant, on marche sur la tête. Comme l'ont indiqué les panneaux « Sessenheim » à l'envers à l'entrée du village pendant un certain temps.

La décision de notre Président de dissoudre le 9 juin l'Assemblée Nationale ne fait que confirmer que plus rien n'est contrôlé.

Souhaitons que la France sache s'unir de ses valeurs et surmonter ses divisions.

C'est d'autant plus compliqué pour moi de solliciter et d'obtenir la confiance de mes concitoyens et de ne pas les décevoir. Je m'y attache.

La volonté de créer du lien, du vivre ensemble est ce qui m'anime. Il est important de toujours agir dans le respect, le sens de la communauté et du bien commun. Le civisme n'a plus toujours la rigueur d'antan et chacun est prompt à faire valoir ses droits mais oublie trop souvent ses devoirs. Pour preuve dans le Sässemer Blädel du mois d'octobre 2024 nous avons rappelé des mesures de civisme qui ne sont malheureusement toujours pas respectées. Entre autre au cimetière nous avons annoncé que seuls les déchets verts pourront être déposés dans le conteneur prévu à cet effet. Les autres déchets tels que les emballages, les pots ou fleurs en plastiques peuvent trouver leurs places dans vos poubelles jaunes mise à disposition gratuitement à vos domiciles.

Cela fait 4 ans que la nouvelle équipe municipale est en place. Les premières réalisations sous le nouveau conseil étaient visibles dès le printemps 2022.

Vous pourrez constater dans les pages qui suivent les travaux réalisés en 2024 avec toujours comme priorité le déraccordement des eaux de pluie du réseau d'assainissement. Je ne peux que vous encourager à faire de même pour, en finalité, résoudre le problème des inondations par forte pluie. N'hésitez pas à contacter la mairie ou le SDEA pour suivre leurs conseils et les subventions possibles.

Actuellement nous nous penchons sur l'avenir du hall de sport. L'ampleur de ce projet sera toutefois dépendant des subventions qui pourront être obtenues. Une décision de réalisation sera prise en conseil municipal après concrétisation des subventions.

Grâce à la Marche Gourmande et la semaine du « Sässemer Fecht » les associations animent la vie du village et je les en remercie. Ces manifestations sont désormais ancrées dans nos habitudes et seront reconduites en 2025.

Nous avons élaboré un livret d'accueil permettant aux nouveaux arrivants de découvrir tout ce que Sessenheim peut proposer en ce qui concerne la vie sociale, associative et économique et nous espérons que ce livret les incitera à participer à ces activités.

Ce livret est également disponible à tous les citoyens de Sessenheim.

Je tiens aussi à remercier tous les bénévoles qui répondent présents à nos actions tels que la plantation et l'entretien des plates-bandes, le nettoyage de printemps et la journée « Dampfnüdel » dont le bénéfice est destiné au Téléthon.

Sans oublier de remercier l'ensemble du personnel communal pour son dévouement.

Pour finir, je formule au nom du personnel communal, des conseillères et conseillers, adjointes et adjoint, en mon nom, une très bonne année 2025.

Prenez soin de vous et que tous vos vœux se réalisent.

Raymond RIEDINGER
Le Maire

NOS JUBILAIRES 2025

JANVIER

- 94 ans : Mme ANDRESZ Aline née DEIBER 3 rue des Cheminots (le 12)
84 ans : M. ZACHER Robert 18 route du Rhin (le 2)
82 ans : Mme CASTEX Michèle née BARRAND 15a rue de l'Eglise (le 18)
81 ans : Mme BINDER Anne née KAUFFMANN 2 rue de la Ferme (le 10)
81 ans : M. EHRHARDT Bernard 51 rue A. Fuchs (le 11)
81 ans : M. BINDER Charles 2 rue de la Ferme (le 13)
80 ans : M. KECK Paul 3 rue du Gal de Gaulle (le 12)
80 ans : Mme SCHERZINGER Gilberte née BOCK 64 rue de la Paix (le 21)
79 ans : M. COMBROU Raymond 6 rue F. Brion (le 10)
79 ans : Mme HAAS Simone née RESCH 8 rue de l'Eglise (le 16)
78 ans : M. MAURI Roger 5 rue des Jardins (le 22)
77 ans : Mme BOHN Marie née SONNTAG 19 rue du Gal de Gaulle (le 8)
77 ans : M. MOCHEL René 10 route du Rhin (le 11)
76 ans : M. NEUMANN Germain 20 route de Strasbourg (le 31)
75 ans : Mme FRANCK Christiane née SCHWARTZ 3 rue de Bujaleuf (le 20)
75 ans : M. LAAS René 37 rue de la Paix (le 13)
75 ans : M. MERTZ Pierre 1 rue des Roses (le 5)
74 ans : Mme HEINTZ Ginette Louise 2 rue du Stade (le 12)
74 ans : M. MORGENTHALER Pierre 34 rue A. Fuchs (le 7)
73 ans : Mme BELLICAM Liliane 15 rue de l'Alliance (le 28)
73 ans : Mme WILLMANN Françoise née MAZAS 7 impasses des Prés (le 14)
72 ans : M. OSTERTAG Etienne 9 rue de la Ferme (le 19)
70 ans : M. HOEHN Marcel 49 rue A. Fuchs (le 11)
70 ans : M. KEUSCH Anne Lina, née SAUTTER 36 route de Strasbourg (le 5)
70 ans : Mme KLEIN Marguerite, née STUMPF 9 impasse de la Scierie (le 10)
70 ans : M. MITTELHAEUSER Alain 9 rue des Tilleuls (le 15)
70 ans : M. WANDER Raymond 1 Impasse des Prés (le 7)

FEVRIER

- 93 ans : M. ANDRESZ Robert 3 rue des Cheminots (le 2)
93 ans : Mme HEINTZ Marie Thérèse née KNEPFLER 36 rue de la Paix (le 4)
90 ans : M. NOLD Chrétien 1 rue F. Brion (le 25)
89 ans : Mme LITTLER née HINCKER Geneviève 13 rue Goethe (le 1^{er})
87 ans : Mme ARIAS Clarisa née PEREZ ALVAREZ 23 rue de Bujaleuf (le 25)
86 ans : Mme VINEE Elisabeth née HARTWEG 1 rue du Champs (le 3)
85 ans : Mme FATH Denise née RUSTENHOLZ 15 rue du Gal de Gaulle (le 20)
85 ans : Mme WILHELM Germaine née BECKER 23 rue de la Paix (le 21)
84 ans : Mme SCHRENCK Ingeborg née BIECHER 7 rue du Stade (le 16)
84 ans : Mme SCHRENCK Thérèse née HEINTZ 8 rue F. Brion (le 22)
82 ans : M. FARNY Richard 70 rue de la Paix (le 14)
79 ans : M. OFFNER Jérôme 5 impasse de la Scierie (le 4)
79 ans : Mme HEIDEIER Marceline née KROMBACH 19 rue de l'Avenir (le 15)
78 ans : Mme BOOS Félice née OESTERLE 38 route de Strasbourg (le 4)
77 ans : M. PFLUMIO André 5 rue des Roses (le 6)
77 ans : M. BABUCKE Bernd 19 rue A. Schweitzer (le 20)
77 ans : M. HEINTZ Jean Marie 20 rue du Stade (le 27)
76 ans : Mme GUZEL Hatice née YAGCI 1a rue H. Loux (le 12)
75 ans : Mme COMBROU Huguette née WAHL 6 rue F. Brion (le 16)
75 ans : Mme LAUTER Marie-Louise née BOOS 40 route de Strasbourg (le 3)
74 ans : M. HALM Albert Henri 23 rue A. Fuchs (le 26)
73 ans : Mme ERSNT Eva née WALZ 4 impasse des Roseaux (le 18)
73 ans : Mme PARIS Jacqueline née HAEHNEL 31 rue de Bujaleuf (le 24)

- 72 ans : M. STUMPF Norbert 57 route de Strasbourg (le 9)
72 ans : M. KOCHER Dominique 86 rue de la Paix (le 28)
71 ans : Mme BAILLON Christa née SCHUSTER 41 rue A. Fuchs (le 18)
71 ans : M. DUFOURCET Hubert 30 rue A. Fuchs (le 10)
71 ans : M. OSTERTAG Gérard 4 rue Goethe (le 15)
70 ans : M. GUMBEL Charles 15 rue de l'Eglise (le 26)
70 ans : M. WAHL Daniel 3 rue des Roses (le 24)
70 ans : Mme WAHL Sonja, née HATZLHOFFER 3 rue de l'Eglise (le 7)
70 ans : Mme WOLFF Clarisse, née BARTHELME 8 rue des Tilleuls (le 19)

MARS

- 96 ans : M. KOEBEL Joseph 30 rue de la Paix (le 1^{er})
93 ans : Mme DOCKTER Marguerite née BOHNER 35 rue Goethe (le 23)
90 ans : Mme MUCKENSTURM Marie Louise née RIES 2 rue de Bujaleuf (le 15)
89 ans : Mme ZACHER Frédérique née BARTEL 6 rue de la Gare (le 23)
87 ans : Mme SCHOLIVE Gerda née SCHNEIDER 47 rue A. Fuchs (le 30)
85 ans : M. WANDER André 27 rue de la Paix (le 24)
83 ans : Mme HULSKEN Hélène née MOCHEL 17 rue de la Menuiserie (le 17)
83 ans : Mme WOLF-PFISTER Louise 42a rue de la Paix (le 24)
82 ans : Mme WOLFF Madeleine née WOLFF 4a rue de l'Eglise (le 3)
82 ans : Mme LOSSON Anneliese née SCHWARTZ 4 impasse de l'Etang (le 5)
81 ans : M. LOSSON Eugène 4 impasse de l'Etang (le 3)
81 ans : M. BURGARD Joseph 13 rue des Tilleuls (le 20)
78 ans : Mme EHRHARDT Yolande née OESTERLE 51 rue A. Fuchs (le 15)
78 ans : Mme PARIS Sonia née METZGER 18 rue du Stade (le 31)
77 ans : Mme BERTRAND Nicole née SCHERZINGER 57 rue de la Paix (le 5)
76 ans : M. ROSER André 3 rue des Fruits (le 20)
75 ans : Mme JAUTZY Annette née SCHERZINGER 37 rue Goethe (le 18)
75 ans : Mme MOCHEL Alice née STUMPF 15 route de Strasbourg (le 10)
74 ans : Mme BASTIAN Madeleine Hélène née BOOS 12 rue de la Libération (le 8)
74 ans : Mme HEIT Danièle née POMAREDE 64 route de Strasbourg (le 2)
73 ans : Mme RIMLINGER Germaine née NAGEL 11 rue des Roses (le 7)
73 ans : Mme WOLFF Francine née GRAMFORT 26 route de Strasbourg (le 4)
72 ans : WOLFF Charles 26 route de Strasbourg (le 8)
72 ans : BAROTH Bertrand 7 rue de l'Avenir (le 10)
72 ans : BAUMANN Anne née DIEHL 26 rue Goethe (le 11)
72 ans : M. HOFFMANN Alphonse rue des Champs (le 11)
72 ans : M. HEIT Christophe 11 rue de la Libération (le 12)
72 ans : M. HAMAN Claude 10 rue des Tilleuls (le 16)
72 ans : M. JUNG Bernard 5 rue de l'Alliance (le 17)
72 ans : M. BRANDNER René 46 rue de la Paix (le 31)
71 ans : M. HOFFMANN Jacques rue Goethe (le 29)
71 ans : M. RIVERA Raymond rue Goethe (le 10)
70 ans : Mme BRANDNER Nicole, née ELCHINGER 46 rue de la Paix (le 28)
70 ans : Mme GEYER Marthe, née PFITZINGER 13 rue de la Paix (le 1^{er})
70 ans : Mme LANDOLT Marlyne, née KAYSER 2 rue des Tilleuls (le 16)
70 ans : M. OSTERTAG Marlène née RUFFENACH 9 rue de la Ferme (le 25)
70 ans : Mme SALLADIN Marie, née HOCH 7 rue du Gal de Gaulle (le 3)

AVRIL

- 95 ans : Mme KLEIN Marguerite née WOLFF 1 impasse de la Scierie (le 6)
94 ans : Mme PETER Jeanne née KEHRES 3 rte de Strasbourg (le 28)
91 ans : Mme WOLFF Frieda née METZGER 38 rue Goethe (le 23)
91 ans : Mme FERNANDEZ Luciana née ALVAREZ 6 rue des Tilleuls (le 29)
90 ans : M. BLATTNER Laurent 13 rue du Stade (le 17)
88 ans : Mme MOCHEL Lydie née STAEBLER 19 rue de la Paix (le 19)
86 ans : Mme MOCHSEL Marie Madeleine née ERLENMEYER 16, rue de l'Avenir (le 1^{er})
86 ans : M. HULSKEN Bernard 17 rue de la Menuiserie (le 15)

83 ans : M. PUTZ Klaus 12 impasse de la Scierie (le 12)
 82 ans : Mme MARTIN Joséphine née SCHITTER 1 rue de la Gare (le 7)
 80 ans : Mme GROSS Jacqueline 10 rue de la Paix (le 8)
 79 ans : Mme KECK Hilda née LANDMANN 3 rue du Gal de Gaulle (le 21)
 79 ans : Mme LUMANN Germaine 10 rue F. Brion (le 25)
 77 ans : Mme SCHWEITZER Isolde née FRANK 4 rue des Jardins (le 8)
 76 ans : Mme DILLAR Anita née VAN DE WALLE 4 rue des Roses (le 1er)
 76 ans : Mme STRICKLER Simone née VIX 16 rue de Bujaleuf (le 12)
 75 ans : M. MARTZ Jean-Louis 4 impasse des Prés (le 13)
 75 ans : Mme METZ Sonja née SCHERER 12 rue de l'Alliance (le 7)
 74 ans : Mme FLECK Denise Anny née WACK 31 rue Goethe (le 3)
 74 ans : Mme CHARNEAU Christiane née SAUTTER 1 rue de l'Eglise (le 4)
 73 ans : M. HIGOUNE Ali 9 rue de Bujaleuf (le 25)
 73 ans : Mme WOLFF Claudine née BUCHMULLER 8 rue A. Schweitzer (le 25)
 72 ans : Mme DINGES Claudia 17 rue de Bujaleuf (le 4)
 72 ans : M. KEUSCH Pierre 36 route de Strasbourg (le 22)
 71 ans : Mme NEUMANN Josiane née SCHOTT 20 Route de Strasbourg (le 23)
 70 ans : M. BAILLON Yves 41 rue A. Fuchs (le 30)
 70 ans : M. HEINTZ Jean-Pierre 17 rue de l'Alliance (le 2)
 70 ans : Mme MAILLOT Emilienne, née STAHL 15b rue de l'Eglise (le 11)
 70 ans : Mme MEYER Jeanine, née SPINNEWYN 10 rue du Gal de Gaulle (le 2)

MAI

92 ans : M. EICHWALD Paul 12 rue du Stade (le 17)
 92 ans : M. WOLFF Georges 15 rue du Stade (le 18)
 89 ans : M. BOOS Charles 11 rue du Stade (le 10)
 87 ans : M. FERNANDEZ Alberto 5 rue du Gal de Gaulle (le 6)
 83 ans : M. GRUB Bruno 16 rue du Gal de Gaulle (le 6)
 83 ans : Mme BINDER Lucie née SCHWEYKART 4 rue des Fruits (le 17)
 82 ans : M. BOOS Jean Louis 38 route de Strasbourg (le 7)
 82 ans : M. GEYER Alfred 14 rue du Gal de Gaulle (le 16)
 82 ans : M. HUCK Jean Louis 9 rue Goethe (le 30)
 81 ans : Mme PUECH Helga née FRANK 5 impasse des Prés (le 26)
 81 ans : Mme BIEBER née WERLE Frieda 2 rue du Gal de Gaulle (le 27)
 79 ans : Mme HUIN Anne Marie née THOMASSIN 6 rue des Roses (le 6)
 79 ans : M. BIEBER Albert 2 rue du Gal de Gaulle (le 7)
 78 ans : M. PARIS André 18 rue du Stade (le 4)
 78 ans : M. BARTHOLOME Gérard 11 rue de l'Alliance (le 21)
 77 ans : M. STUMPF Henri 3 rue de la Libération (le 26)
 77 ans : M. WEBER Jean Claude 49 rue A. Fuchs (le 29)
 77 ans : M. SCHENCK Jean-Claude 30 route de Strasbourg (le 30)
 76 ans : Mme NELSEN Ingrid née MESSICS 3 impasse des Roseaux (le 11)
 76 ans : M. HOEHN Georges 25 route de Strasbourg (le 21)
 76 ans : Mme LUDWIG Nicole née ISEL 7 rue H. Loux (le 26)
 75 ans : Mme HAUSSER Denise née PETRAZOLLER 32 rue de la Paix (le 8)
 74 ans : M. WOLFF Walter Frédéric 8 rue du A. Schweitzer (le 25)
 74 ans : Mme ZIMMERMANN Marie Thérèse née IMBERY 8 rue des Cheminots (le 25)
 74 ans : Mme ZIMMER Marie-Louise née FUCHS 3 rue de la Ferme (le 25)
 73 ans : M. RIEDINGER Raymond 41 route de Strasbourg (le 20)
 73 ans : M. KOCHER Antoine 19 route de Strasbourg (le 28)
 72 ans : Mme WACKER Monique née MARY 18 route de Strasbourg (le 4)
 72 ans : Mme JUNG Simone née PEREGO 5 rue de l'Alliance (le 6)
 71 ans : M. HEIER Wolfgang 8 rue de l'Avenir (le 20)
 71 ans : M. HERTWECK Kurt 34 Route de Strasbourg (le 6)
 71 ans : Mme HOLDER Marie née SCHREINER 13 rue du Gal de Gaulle (le 18)
 71 ans : M. KREBS Guy 1 rue du Stade (le 31)
 71 ans : Mme MISCHLER Mireille 12 rue des Jardins (le 20)
 71 ans : M. NOLD Alfred 4 rue A. Fuchs (le 4)
 71 ans : M. OBERLE Jean-Marie 4 Impasse des Prés (le 28)
 71 ans : M. SCHRENCK Bernard 10 rue du Stade (le 13)
 70 ans : M. RADITSCHEN Georgi 11 rue Pasteur (le 18)

JUIN

96 ans : M. HEINTZ Frédéric 1 rue Goethe (le 19)
 91 ans : M. SCHRENCK Roger 26 rue A. Fuchs (le 15)
 89 ans : Mme GLAS Yvonne née MARTZ 36, rue de Bujaleuf (le 4)
 86 ans : M. BOOS Fernand 2 rue des Merles (le 29)
 84 ans : Mme KLEIN Irmgard née BLUM 7, rue de l'Eglise (le 7)
 83 ans : Mme WOLFF Marguerite née STRICKLER 53 rue de la Paix (le 4)
 83 ans : Mme HUHARDEAUX Marguerite née DENNLER 2 rue des Fruits (le 8)
 81 ans : Mme KAMPF Angelika née HECK 17 rue de Bujaleuf (le 13)
 79 ans : M. DILLAR Gérard 4 rue des Roses (le 27)
 78 ans : M. BASTIAN Georges 12b rue de la Libération (le 9)
 76 ans : M. EICHFELD Lothar 9 rue Pasteur (le 18)
 76 ans : M. NELSEN Dieter 3 impasse des Roseaux (le 21)
 75 ans : M. OBERMANN Dietrich 24 rue des Cheminots (le 4)
 74 ans : M. JOERGER Gérard 12 route du Rhin (le 17)
 73 ans : M. BENNINGER Jean-Claude 8 rue des Peupliers (le 16)
 73 ans : M. FRANCK Aimé 3 rue de Bujaleuf (le 16)
 73 ans : Mme LUMANN Anny 66 route de Strasbourg (le 15)
 73 ans : M. SCHWARTZ Bernard 5 rue de Bujaleuf (le 30)
 71 ans : M. GAREL Patrick 55 Route de Strasbourg (le 18)
 71 ans : Mme KROMBACH Marie Claire née BEDELL 14 rue Goethe (le 11)
 71 ans : M. STUMPF René 3 rue de la Libération (le 3)
 70 ans : Mme HEINTZ Marguerite née MOCHEL 17 rue de l'Alliance (le 10)
 70 ans : M. LAENG Romain 35 route de Strasbourg (le 22)

JUILLET

94 ans : M. HAEHNEL Robert 19 rue F. Brion (le 19)
 93 ans : Mme VOLCKMANN Hélène née BERTSCH 35 rue A. Fuchs (le 31)
 92 ans : M. LITTLER Charles 13 rue Goethe (le 24)
 86 ans : M. GROSS Albert 14 rue de l'Alliance (le 7)
 86 ans : Mme NOLD Frédérique née BINDER 2 rue F. Brion (le 27)
 85 ans : Mme BOOS Marie Louise née LEONHARD 14 rue du Stade (le 07)
 83 ans : Mme KLEIN Marthe Line née HELDT 32 route de Strasbourg (le 11)
 79 ans : Mme KUPKE Elisabeth née HALM 19 rue A. Fuchs (le 9)
 79 ans : M. MOCHEL Alfred 4 rue F. Brion (le 12)
 78 ans : Mme WALTER Simone née KOCHER 8 rue du Gal de Gaulle (le 17)
 77 ans : M. BARREIRO Antonio 14 route de Strasbourg (le 5)
 77 ans : M. PARIS Francis 31 rue de Bujaleuf (le 20)
 76 ans : M. WILLMANN Jean-Jacques 7 impasse des Prés (le 10)
 76 ans : Mme BURGARD Michèle née ROTH 13 rue des Tilleuls (le 18)
 75 ans : Mme LALLEMAND Alice née HOCHENEDEL 52 route de Strasbourg (le 29)
 75 ans : Mme LAUTER Rémy 40 route de Strasbourg (le 22)
 75 ans : M. OLIVAS Giovanni 28 rue de Bujaleuf (le 16)
 74 ans : Mme DESPRAS Josiane née HAUSS, 14 rue Pasteur (le 20)
 73 ans : Mme HEINTZ Huguette née DANNENMULLER 4 rue du Stade (le 26)
 73 ans : Mme HOFFMANN Maria rue des Champs (le 13)
 72 ans : M. HOLDER Jean-Jacques 13 rue du Gal de Gaulle (le 4)
 72 ans : Mme ANBAU Rita 1 route de Strasbourg (le 6)
 72 ans : Mme HEIER Hannelore née KOPSEL 8 rue de l'Avenir (le 19)
 71 ans : Mme LAENG Marie-Thérèse née SCHMITT 35 Route de Strasbourg (le 2)
 71 ans : M. MEYER Jacky 10 rue du Gal de Gaulle (le 8)
 71 ans : M. PIERREL Jean-Marc 24 rue Simone Veil (le 21)
 71 ans : M. STUMPF Christophe 15 rue des Cheminots (le 25)
 70 ans : Mme HEINRICH Yolande, née PFOST 10 rue des Roses (le 18)
 70 ans : Mme SCHUSTER Dominique, née KIENER 37 rue A. Fuchs (le 28)

NOS JUBILAIRES 2025

AOÛT

- 93 ans : M. KARMANN Willibald 20 rue du Gal de Gaulle (le 5)
89 ans : Mme FECHTER Dorothee née BRONNER 1 rue des Cheminots (le 24)
88 ans : Mme OFFNER Marie Thérèse née GROSS 54 route de Strasbourg (le 21)
87 ans : Mme SCHUSTER Alice née ESCHENLAUER 22 rue de Bujaleuf (le 13)
86 ans : Mme SCHMITT Marie Louise née KROMBACH 5 rue des Merles (le 17)
86 ans : M. KLEIN André 32 route de Strasbourg (le 21)
84 ans : Mme ZWINGER Christiane née WANDER 5 rue des Champs (le 3)
83 ans : M. BRAUN Gustave 43 rue A. Fuchs (le 31)
82 ans : Mme GEYER Angèle née SCHRENCK 14 rue du Gal de Gaulle (le 1^{er})
82 ans : Mme KNOERR Christiane née VOLKMANN 1 rue du Canal (le 9)
82 ans : Mme FARNY Christiane née MOCHEL 70 rue de la Paix (le 11)
81 ans : M. FATH Frédéric 15 rue du Gal de Gaulle (le 4)
80 ans : M. KLINGLER Laurent 9 rue des Fruits (le 4)
79 ans : M. STRICKLER Ernest 16 rue de Bujaleuf (le 15)
79 ans : Mme FERNANDEZ Marie-Thérèse née TREIBER 5 rue du Gal de Gaulle (le 24)
79 ans : M. WALTER Jean Claude 8 rue du Gal de Gaulle (le 27)
78 ans : M. HERR Jean Pierre 9 rue du Gal de Gaulle (le 1er)
77 ans : Mme SCHENCK Huguette née HUHARDEAUX 30 route de Strasbourg (le 24)
77 ans : M. BERTRAND Gérard 57 rue de la Paix (le 29)
74 ans : Mme EICHFELD Monika née FRIPAN 9 rue Pasteur (le 5)
74 ans : M. MALLO Georges 15 rue A. Fuchs (le 1^{er})
74 ans : Mme PRINCE Christa, née HECHT 9 rue de la Menuiserie (le 29)
74 ans : M. PUECH Jean Antoine 5 impasse des Près (le 13)
73 ans : Mme OLIVAS Charlotte née MOCHEL 28 rue de Bujaleuf (le 8)
72 ans : M. HOHNADDEL Bernard 2 rue de la Libération (le 22)
71 ans : Mme BRUNNER Isabelle née SCHLACHTER 14 rue de la Paix (le 26)
71 ans : M. CUROT Rémy 15 rue de l'Avenir (le 8)
71 ans : M. DOLL Laurent 3 rue de l'Alliance (le 15)
71 ans : M. LOEB Martial 8 rue du Stade (le 5)
70 ans : M. BOULLIUNG Jacques 4 rue des Lilas (le 11)
70 ans : M. HASSANI Hamed 7 rue des Cheminots (le 31)

SEPTEMBRE

- 94 ans : Mme HUCKENDUBLER Denise née LORMEAU 14 rue des Merles (le 3)
92 ans : Mme BECKER Marthe née HELDT 14 route du Rhin (le 1er)
88 ans : M. PEGHINI Paul 7 rue de la Libération (le 10)
87 ans : Mme FISCHBACH Lydia née HELDT 15 rue de l'Avenir (le 25)
86 ans : Mme SCHRENCK Christiane née BALL 26 rue A. Fuchs (le 8)
86 ans : Mme CLAUSS Françoise née UHRICH 61 rue de la Paix (le 18)
86 ans : Mme GLESSER Madeleine née WAGNER 2 rue de l'Avenir (le 21)
86 ans : Mme SCHEFFER Georgette née METZGER 21 rue de l'Avenir (le 25)
85 ans : Mme KHEDNAH Rajwantee née BAGELLOO 12 rue des Roses (le 09)

- 85 ans : Mme EICHWALD Marie Louise née LALLEMAND 12 rue du Stade (le 25)
84 ans : M. AESCHELMANN Henri 7 rue des Champs (le 14)
83 ans : Mme RIES Marie-Thérèse née MARY 13 rue de l'Avenir (le 1^{er})
83 ans : Mme FENEIS Marguerite née HOEHN 23 route de Strasbourg (le 28)
79 ans : Mme DECK Marlène née ZIMMERMANN 12a rue de la Libération (le 21)
78 ans : Mme WANDER Nicole née BERBACH 27 rue de la Paix (le 3)
77 ans : Mme GROFF Anny née SCHNEIDER Finnag auf die Otterlach (le 13)
77 ans : Mme HERR Georgette née DOCKTER 9 rue du Gal de Gaulle (le 29)
77 ans : Mme AVILA Victoria née VAZQUEZ 11 rue de l'Avenir (le 30)
76 ans : M. HERBSTER Roland 39 rue de la Paix (le 9)
76 ans : M. HERRMANN Hubert 2 rue de l'Alliance (le 23)
76 ans : M. EBER Guy 38 rue de Bujaleuf (le 26)
76 ans : Mme HEINTZ Simone née METZLER 20 rue du Stade (le 27)
75 ans : Mme BARTHOLOME Jeannine née HELWIG 11 rue de l'Alliance (le 14)
75 ans : Mme DORIATH Brigitte née FRANKE 5 impasse de l'Etang (le 23)
75 ans : Mme HERBSTER Marie-Rose née ZWINGER 39 rue de la Paix (le 25)
75 ans : M. WACKER Rémy 18 route de Strasbourg (le 5)
75 ans : Mme WAHL Sonia née LAENG 5 rue du Canal (le 11)
74 ans : M. HUCK Bernard Joseph 38 rue A. Fuchs (le 5)
73 ans : M. EHRET Patrick 8 rue des Roses (le 12)
73 ans : Mme MORGENTHALER Viviane née WALTHER 34 rue A. Fuchs (le 11)
72 ans : Mme EHRET Solange née MULLER 8 rue des Roses (le 12)
72 ans : M. SALLADIN René 7 rue du Gal de Gaulle (le 15)
72 ans : Mme AMBOS Doris née RIEDINGER 8 impasse des Mésanges (le 23)
71 ans : Mme JOERGER Jeanine née FRISON 12 Route du Rhin (le 10)
71 ans : M. KLEIN Didier Daniel 23 rue du Bujaleuf (le 28)
70 ans : Mme HAMANN Marie, née DUWIG 10 rue des Tilleuls (le 10)
70 ans : Mme SCHMIDT Colette, née HEYER 1 rue JF Oberlin (le 12)

OCTOBRE

- 91 ans : Mme HEINTZ Mathilde née GALLMANN 1 rue Goethe (le 25)
89 ans : Mme BLATTNER Berthe née FARNY 13 rue du Stade (le 27)
85 ans : Mme GROSS Monique née LALLEMAND 14 rue de l'Alliance (le 2)
85 ans : Mme RUPPERT Ursula née HOFMANN 3 rue du Stade (le 6)
82 ans : Mme BRAUN Marguerite née STENGEL 43 rue A. Fuchs (le 8)
82 ans : Mme HOFFMANN Marguerite 24 rue Goethe (le 9)
82 ans : Mme SCHRENCK Marie Jeanne née SCHROETER 10 rue de la Libération (le 9)
81 ans : M. METZ Robert rue de l'Alliance (le 18)
81 ans : Mme MULLER née SCHLADENHAUFEN Marie Joséphine 1 rue de la Paix (le 22)
80 ans : M. BABILONNE Antoine 16 rue des Tilleuls (le 6)
80 ans : Mme JACOBY Irma née ENGELBRECHT 11 rue de Bujaleuf (le 13)
79 ans : Mme DUFAU-POUBEAU Liliane née WIMMER 9 rue des Roses (le 5)
78 ans : M. MOCHEL Marcel 15 route de Strasbourg (le 7)
77 ans : M. HUIN Jean Paul 6 rue des Roses (le 1^{er})
77 ans : Mme LUTHIN Yvette née SCHNEIDER 12a rue de l'Eglise (le 9)
76 ans : M. ERNST Erwin 4 impasse des Roseaux (le 19)
76 ans : Mme FRAIN Odile née WALCH 2 impasse des Vergers (le 29)

75 ans : Mme GALL Christina née HAUGER 7 rue de l'Alliance (le 1er)
 75 ans : Mme HUBER Nicole née WANDER 18 rue de l'Avenir (le 10)
 75 ans : Mme WALTER Suzanne 4 rue des Champs (le 31)
 74 ans : M. LANDOLT Patrice André 2 rue des Tilleuls (le 25)
 73 ans : Mme HERRMANN Marie-Claire née SCHWARTZ 2 rue de l'Alliance (le 23)
 73 ans : M. LIENHARDT Charles 13 rue de l'Alliance (le 18)
 73 ans : M. MAURICE Jean-Paul 22 rue A. Schweitzer (le 31)
 73 ans : Mme MOCHEL Lucienne née WERNERT 10 route du Rhin (le 17)
 72 ans : Mme BOOS Martine née OLLAND 12 rue de la Libération (le 5)
 72 ans : Mme RIEDINGER Marie-Antoinette née ENDES 41 route de Strasbourg (le 21)
 71 ans : M. HEINRICH Raymond 10 rue des Roses (le 2)
 71 ans : M. LAUFER Claude 6 rue des Cerisiers (le 26)
 71 ans : Mme OFFNER Josiane, née WOLFF 5 impasse de la Scierie (le 20)
 70 ans : Mme GUMBEL Marie, née SPEICH 15 rue de l'Eglise (le 18)
 70 ans : M. WAHL Théodore 3 rue de l'Eglise (le 6)

NOVEMBRE

96 ans : M. FREYMANN René 25 rue Goethe (le 24)
 94 ans : M. BURGER Gérard 60 rue de la Paix (le 30)
 93 ans : Mme SCHUSTER Marguerite née VOGES 46 rue A. Fuchs (le 25)
 89 ans : Mme RIES Marie Laure née SCHWARTZ 29 rue de Bujaleuf (le 16)
 87 ans : Mme MOCHEL Madeleine née ZACHER 13 rue de Bujaleuf (le 26)
 81 ans : M. STUMPF Ernest 10 rue des Fruits (le 13)
 81 ans : M. BILZ Henri Roland 3 rue des Jardins (le 22)
 79 ans : M. ZIMMERMANN Charles 8 rue des Cheminots (le 3)
 78 ans : M. DECK Bernard 12a rue de la Libération (le 16)
 77 ans : Mme MOCHEL Marie Eugénie née BARTHOLOME 4 rue du Canal (le 1^{er})
 77 ans : Mme HEUMANN Bernadette née TROESCH 4 route de Strasbourg (le 3)
 76 ans : M. RIMLINGER Jacques 11 rue des Roses (le 6)
 76 ans : Mme MULLER Marie Claire née BILDSTEIN 35 rue des Tilleuls (le 6)
 76 ans : Mme HOEHN Denise née HEITZ 25 route de Strasbourg (le 17)
 75 ans : Mme MERTZ Martine née PASQUET 1 rue des Roses (le 21)
 74 ans : M. SCHWEITZER Werner Ernst 4 rue des Jardins (le 14)
 73 ans : Mme BARREIRO Maria née CARVALHO 14 route de Strasbourg (le 2)
 73 ans : M. WALTER Gilbert 1 rue JF Oberlin (le 25)
 72 ans : M. ZIMMER Aimé 3 rue de la Ferme (le 3)
 72 ans : M. WOLFF Gilbert 8 rue des Tilleuls (le 27)
 71 ans : M. HEINTZ Charles 17 rue F. Brion (le 26)
 71 ans : M. MATTER Francis 1 rue des Lilas (le 10)
 71 ans : Mme SCHWARTZ Yvonne née GAUSS 5 rue du Bujaleuf (le 6)
 70 ans : M. BALBIERER Clément 29 route de Strasbourg (le 26)

DÉCEMBRE

93 ans : Mme HAAS Marie Lucie née SCHEIDT 9 rue de l'Eglise (le 15)
 87 ans : Mme STAUCH Marlène née GLESSER 5 rue F. Brion (le 24)
 83 ans : M. KUPKE Horst 19 rue A. Fuchs (le 2)
 83 ans : Mme WOLFF Edith née HAMMERSCHMID 21 rue des Tilleuls (le 2)
 81 ans : M. MARTIN Gilbert 78 rue de la Paix (le 2)
 80 ans : M. DUFAU-POUBEAU Christian 9 rue des Roses (le 13)
 79 ans : M. WOLFF Jean-Paul 9a route de Strasbourg (le 17)
 79 ans : Mme SEGaux Alice née WOBERSCHAR 11, rue du Gal de Gaulle (le 20)
 77 ans : Mme KLINGLER Monique née ETTER 9 rue des Fruits (le 10)
 77 ans : Mme AESCHELMANN Lucie 9 rue F. Brion (le 23)
 76 ans : Mme WEBER Elise née HOEHN 49 rue A. Fuchs (le 22)
 76 ans : M. FUCHS Jean Noël 15a rue de l'Eglise (le 25)
 75 ans : Mme LAAS Liliane née SCHRENCK 37 rue de la Paix (le 25)
 75 ans : Mme MARTZ Gabrielle née HEINTZ 4 Impasse des Prés
 75 ans : Mme LOEHR Laurence 15a rue de l'Eglise (le 6)
 75 ans : M. BECKER Ulrich 6 rue de l'Eglise (le 12)
 73 ans : M. BESSING Georges 1 rue Goethe (le 11)
 72 ans : Mme BOX Francine née STRICKLER 2 rue du Canal (le 25)
 70 ans : M. DIEHL Erwin 21 rue de la Paix (le 14)
 70 ans : Mme FREY Nelly, née BLITTKOWSKY 5 impasse des Iris (le 19)
 70 ans : Mme KRAU Christiane, née HOEHN 7 rue Albert Fuchs (le 22)



ÉTAT-CIVIL 2024



NAISSANCES

Alizée SCHOPP	filles de SCHOPP Ludovic née le 7 janvier 2024 à Schiltigheim	et de KREBS Mélanie
Anna SCHIERMEYER	filles de SCHIERMEYER Anne-Marie née le 6 février 2024 à Haguenau	
Lyzio KRAEMER	filles de KRAEMER Benjamin né le 17 février 2024 à Strasbourg	et de SCHMIDT Cindy
Noémie SCHUSTER	filles de SCHUSTER Maxime née le 26 février 2024 à Strasbourg	et de OSTERSTOCK Laëtitia
Valentin SCHMITT	filles de SCHMITT Jordan né le 5 mars 2024 à Haguenau	et de KUNTZ Elodie
Lina FREY	filles de FREY Gaëtan née le 26 mars 2024 à Haguenau	et de PEIXOTO Elodie
Louis GIRARD	filles de GIRARD Jonathan né le 13 avril 2024 à Strasbourg	et de WALCH Eléonore
Amélia KLEIN	filles de KLEIN Christophe née le 30 avril à Strasbourg	et de BIEBER Mélanie
Gaspard CAILLOT	filles de CAILLOT Alexandre né le 13 mai 2024 à Haguenau	et de LINCK Elsa
Ismail DI DOMENICO	filles de DI DOMENICO Thomas né le 17 mai 2024 à Schiltigheim	et de BGHICH Hasna
Alexis ZIMMER CLAVOLINI	filles de ZIMMER Hervé né le 6 juillet 2024 à Strasbourg	et de CLAVOLINI Sarah
Tom NEUMEYER	filles de NEUMEYER Ludovic né le 1 ^{er} août 2024 à Haguenau	et de SOUPET Mélanie
Andréa LENIN	filles de LENIN Geoffrey née le 3 novembre 2024 à Haguenau	et de KACHELHOFFER Manon
Alba MOREAU	filles de MOREAU Steven née le 6 novembre 2024 à Schiltigheim	et de POLH Annaëlle
Oscar RICHEBOURG GIRAUD	filles de RICHEBOURG Johan né le 8 novembre 2024 à Strasbourg	et de GIRAUD Marie
Prielle FEUGHE	filles de FEUGHE NGUEFFO Stiv née le 30 novembre 2024 à Haguenau	et de NYABEUYEU TAKEU Dolice
Rosalie WAGNER	filles de WAGNER David née le 13 décembre 2024 à Strasbourg	et de WUNSCHHEL Lucie



MARIAGES

Michael KOCAMAN et Anaïs GERBER	le 20 avril 2024	à Sessenheim
Christophe GILLIUNG et Monique ZIMMER	le 27 avril 2024	à Sessenheim
Frédéric STEPHANE et Sonia RAYNAL - RAYNAL	le 4 mai 2024	à Sessenheim
Johan LOGEL et Marine MONTIGNY	le 1 ^{er} juin 2024	à Sessenheim
Pierre METZ et Delphine BUHREL	le 22 juin 2024	à Sessenheim
Detlev JÄGER et Katherin HEIN	le 10 août 2024	à Sessenheim
Dimitri THIERY et Emilie MARTIN	le 31 août 2024	à Sessenheim
Nicolas MISSBURGER et Emilie WENNER	le 28 septembre 2024	à Sessenheim
Adeodatus MUHIRE RWEMA et Inès PARENT	le 12 octobre 2024	à Sessenheim



DECES

Camille SCHEFFER	90 ans	le 7 janvier 2024 à Haguenau
Emile HAUSWIRTH	93 ans	le 16 janvier 2024 à Herrlisheim
Charles KEMPF	74 ans	le 24 janvier 2024 à Haguenau
Léontine CAMMISAR	19 ans	le 12 mars 2024 à Sessenheim
Jean Louis EICHLER	82 ans	le 12 mars 2024 à Haguenau
Marcel BOHN	80 ans	le 20 mars 2024 à Haguenau
Eugène HAAS	85 ans	le 10 avril 2024 à Bischwiller
Manfred KRAU	66 ans	le 14 août 2024 à Haguenau
Anne FECHTER	92 ans	le 5 septembre 2024 à Sessenheim
Jean-Pierre PRINCE	76 ans	le 22 septembre 2024 à Strasbourg
Liliane SCHWEYER	81 ans	le 16 octobre 2024 à Strasbourg
Roger ZWINGER	85 ans	le 16 octobre 2024 à Bischwiller
Raymond SCHERZINGER	81 ans	le 23 octobre 2024 à Haguenau

SEANCE DU 30 JANVIER 2024

CHASSE 2024/2033 – COMPTE RENDU DE LA REUNION 4C :

M. Dominique BEDELL présente au Conseil Municipal le compte rendu de la réunion 4C du 29 janvier 2024.

La commission a procédé à l'ouverture de la première enveloppe des dossiers déposés.

Dans chaque dossier, des pièces sont manquantes.

Conformément à l'article 17 du Cahier des Charges type la DDT et le Lieutenant de Louveterie, le FIDS et l'ONF émettent un avis défavorable et décide de relancer une adjudication.

CHASSE 2024/2033 – CONSTAT D'INFRUCTUOSITE DE LA PROCEDURE D'APPELS D'OFFRES :

Le Conseil Municipal constate l'infructuosité de la procédure d'appel d'offres, et retient comme mode de location l'adjudication publique.

IMPASSE DES PRES – VOIRIE, RESEAUX SECS, GENIE CIVIL - ATTRIBUTION DES MARCHES :

Le Conseil Municipal retient :

- SATER pour le Lot 1 – Voirie pour un montant de 66 295,35 € HT, soit 79 554,42 € TTC

- Lot 2 – Réseaux Secs a été déclaré infructueux étant donné qu'une opération avait été prévue dans le marché de rénovation de l'éclairage public.

L'entreprise FRITZ a été retenue pour un montant de 10 566,00 € HT soit 12 679,20 € TTC.

Les travaux de terrassement et pose de gaines pour le réseau de télécommunications des propriétés s'élèvent à 8 401,04 € HT soit 10 081,25 € TTC.

Les travaux d'enfouissement des réseaux par ROSACE s'élèvent à 8 150,00 € HT soit 9 780,00 € TTC.

COLLEGE DE DRUSENHEIM – CLASSE DE 3ÈME – DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER :

Le Conseil Municipal accorde la gratuité de la salle communale pour le jeudi 4 juillet 2024 au profit des classes de troisième du Collège de Drusenheim pour l'organisation « d'un bal de fin d'année ».

SEANCE DU 15 FEVRIER 2024

CHASSE 2024/2033 – COMPTE RENDU DE LA REUNION 4C :

Le Conseil Municipal approuve l'avis de la 4C et retiennent les trois dossiers (Pierre SIGRIST, Kris DOLL et Arnaud BIENVENU). L'adjudication aura lieu le 19 février à 19h00.

SEANCE DU 12 MARS 2024

TRAVAUX DE RENOVATION DU RESEAU EAU POTABLE – CONVENTION D'OBJECTIFS :

Le Conseil Municipal accepte la signature de la convention d'objectif de déracordement pour la place de Mairie et pour le quartier de l'Alliance/Stade et Paix.

TRAVAUX DE DERACCORDEMENT QUARTIER ALLIANCE – CONVENTION CO-MAÎTRISE :

Le Conseil Municipal accepte la conclusion de la convention de co-maîtrise d'ouvrage relative aux travaux de déracordement dans le quartier de l'Alliance à Sessenheim proposée par le SDEA.

SEANCE DU 9 AVRIL 2024

BUDGET PRINCIPAL - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 :

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le Compte Administratif de l'exercice 2023 :

FONCTIONNEMENT :

Total des dépenses 2023 :	945 687,23 €
Total des recettes 2023 :	1 313 397,24 €
Soit un résultat de fonctionnement	367 710,01€

INVESTISSEMENT :

Total des dépenses 2023 :	835 677,85 €
Total des recettes 2023 :	2 165 332,19 €
Soit un résultat d'investissement	1 329 654,34 €

SOIT UN EXCEDENT GLOBAL : 1 697 364,35 €

LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

BUDGET PRINCIPAL - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 :

Le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion de l'exercice 2023 dressé par M. le Receveur Municipal qui présente un excédent global de clôture de l'ordre de 1 697 364,35 €.

BUDGET PRINCIPAL - APPROBATION DES TAUX D'IMPOSITION POUR 2024 :

Le Conseil Municipal retient le taux de 4 % par 11 voix, ce qui porte :

- 27.22 % au titre du Foncier bâti,
- 54.25 % au titre du Foncier non – bâti
- 12.21 % au titre de la Taxe Habitation sur les résidences secondaires.

RIEOM – RETROCESSION DE L'ANCIENNE DÉPARTEMENTALE 737 :

Le Conseil Municipal est favorable à la vente d'une partie de l'ancienne Route Départementale 737 située derrière la déchetterie pour faciliter la vidéosurveillance sur les PAV Biodéchets à la RIEOM (12,30 ares) moyennant 50 € de l'are.

SALLE COMMUNALE - NOM :

Dans le cadre de la Journée des Alsaciens, il a été décidé de baptiser la salle communale « Salle communale Henri Loux ».

FLEURISSEMENT - RECOMPENSES :

Dans le cadre du palmarès fleurissement 2023, les bons d'achat suivants ont été attribués :

- Prix Tradition 70 € M. Mme WACKER Rémy
- Prix d'Honneur 50 € M. Mme MATTER Francis
Mme TUCHSCHERER Martine
- 1^{er} Prix 30 € M. Mme NOLD Alfred
M. Mme HOLDER Jean-Jacques
- 2^{ème} Prix 15 € M. Mme ERHARDT Bernard
M. Mme KREBS Guy
M. Mme LITTLER Charles

COMMISSION BÂTIMENTS ET VOIRIE :

M. Dominique BEDELL, président de la Commission des Bâtiments et de la voirie, a présenté le compte rendu de la réunion en date du 8 avril 2024.

ÉCOLE F. BRION – DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER POUR ACTIVITÉS :

Une subvention de 528 € et la prise en charge du transport ont été accordés à l'école F. Brion pour les deux journées découverte à la Maison de la Nature du Delta de la Sauer de l'Alsace du Nord.

SEANCE DU 2 MAI 2024

CHASSE 2024/2033 - ATTRIBUTION :

Le Conseil Municipal retient le dossier de M. Pierre SIGRIST pour la location du lot de chasse de la Commune de Sessenheim 2024/2033 pour un montant annuel de 7 100 €.

SEANCE DU 11 JUIN 2024

AMENAGEMENT PLACE DE LA MAIRIE – AVENANT N° 1 AUX TRAVAUX :

Le Conseil Municipal prend en compte l'avenant n°1 pour un montant de 19 421,27 € HT soit 23 305,52 € TTC pour les travaux de voirie Place de la Mairie.

JURES D'ASSISES – DESIGNATION DES DELEGUES :

En vue de l'établissement pour 2025 de la liste préparatoire des jurés d'assises du département du Bas – Rhin, le Maire à tirer publiquement au sort, à partir de la liste électorale six personnes pour la Commune de Sessenheim.

AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE – RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT :

Le Maire présente au Conseil Municipal la note annuelle relative aux redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation du programme d'intervention édité par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse pour l'année 2023.

HALL DES SPORTS – ASSISTANCE A MAÎTRISE D'OUVRAGE (AMO) :

Le Conseil Municipal approuve la proposition du Bureau d'études Les Economistes pour une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour un montant de 16 000,00 € HT soit 19 200,00 € TTC.

ATIP – APPROBATION DE LA CONVENTION RELATIVE A LA MISSION CONFORMITE CONTRÔLE EN ADS :

Le Conseil Municipal approuve la convention relative à la mission « Conformité et Contrôle de l'application du droit des sols (ADS) » et prend acte du montant de la contribution fixée chaque année par délibération du Comité syndical de l'ATIP, et qui correspond au nombre et à la nature des actes réalisés.

CREATION D'EMPLOIS CONTRACTUELS :

Le Conseil Municipal décide de créer des postes de contractuels pour la période estivale.

SEANCE DU 10 SEPTEMBRE 2024

HALL DES SPORTS – PRESENTATION APS :

Le Conseil Municipal acte l'APS 2 présenté par 120 GR pour un montant de dépenses estimé à 3 484 250 € HT et demande que les demandes de subvention soient effectuées aux services de l'Etat.

CONSEIL DE FABRIQUE – DEMANDE DE CHANGEMENT DE PAROISSE DE DALHUNDEN :

Le Conseil Municipal, par 15 voix pour et 4 abstentions, accepte le détachement de l'annexe de Dalhunden de la Paroisse de Sessenheim et son rattachement à la Paroisse de Drusenheim.

PARCELLES N° 255 ET 257 – SECTION 5 – PROCEDURE DE BIEN SANS MAÎTRE :

Le Conseil Municipal décide de lancer une procédure « sans maître » pour les parcelles n° 255 d'une superficie de 2,75 ares et la parcelle n° 257 d'une superficie de 3,23 ares situées en section 5, situées dans la rue F. Brion ; ces parcelles sont à l'abandon depuis l'année 2006.

SDEA – RAPPORT ANNUEL 2023 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE :

Le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel 2023 relatif à la synthèse locale de l'eau potable.

SDEA – RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT :

Le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel 2023 relatif à la synthèse locale de l'Assainissement.

TRAVAUX TRIANGLE RUE DE LA PAIX – RUE DU STADE – RUE DE L'ALLIANCE – CONVENTION :

La Collectivité Européenne (CEA) a transmis une convention temporaire de maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'aménagement en traverse d'agglomération pour la RD 737.

Le Conseil Municipal valide la présente convention.

STATIONNEMENTS – PLACE DE LA MAIRIE :

Le Conseil Municipal a évoqué la suppression des parkings devant la boulangerie.

Il en résulte que 11 conseillers sont contre le stationnement actuel devant la boulangerie Gramfort et proposent un stationnement en longueur ou la suppression de ces parkings.

Une signalisation sera mise en place par la Commune pour :

- signaler un Parking à l'arrière de la boulangerie,
- stationnement interdit aux camionnettes.

SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2024

DECLASSEMENT DE LA PARCELLE DU DOMAINE PUBLIC EN DOMAINE PRIVE :

Le Conseil Municipal constate la désaffectation de parcelle n° 619 située en section 6 et décide le déclassement de cette parcelle du domaine public en domaine privé pour que la vente puisse être actée aux propriétaires riverains M. Jordan SCHMITT et Mme Elodie KUNTZ.

PROCES-VERBAL D'ARPENTAGE ALIGNEMENT – RUE DES MERLES – REGULARISATION PARCELLAIRES :

Le Conseil Municipal accepte d'effectuer la régularisation foncière des parcelles en appliquant les divisions de parcelles dans la rue des Merles.

CLUBDETIR – DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR INVESTISSEMENT :

Le Conseil Municipal accorde au Club de Tir une subvention exceptionnelle de 698,00 € au titre de l'aide à l'investissement pour l'acquisition de divers matériels pour un montant de 3 490,18 €.

MICRO-CRECHE « LES OURSONS » - DEMANDE DE SUBVENTION :

Le Conseil Municipal n'est pas favorable à l'attribution d'une subvention à la micro-crèche « Les Oursons » qui souhaite proposer un atelier de Noël aux enfants inscrits à la crèche étant donné que la Commune n'a pas vocation à soutenir les projets des structures privées.

PERISCOLAIRE – PROJET VILLAGE CABANES :

Le Péri-scolaire a transmis son projet « Notre village de cabanes » qui consiste à réaliser des constructions de cabanes pour développer de nombreuses compétences.

Cette activité pourra être maintenue sous la responsabilité des encadrants du péri-scolaire.

SEANCE DU 10 DÉCEMBRE 2024

COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS RHENAN – MODIFICATION DES STATUTS :

Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays Rhénan. Le détail peut être consulté en Mairie ou sur le site de la Communauté de Communes.

DEMATÉRIALISATION DES ACTES RÉGLEMENTAIRES ET BUDGÉTAIRES AU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ :

Le Conseil Municipal décide de procéder à la télétransmission des actes réglementaires et budgétaires au contrôle de légalité.

CHASSE – REVISION LOYER 2024 :

Le loyer annuel pour l'année 2024 a été ramené à 5 325 € (7 100/12 x 9 mois) suite à location tardive.

PYLONE ORANGE – INSELLOECHEL – MUTATION PROPRIÉTAIRE :

Le Conseil Municipal autorise la rédaction d'un bail pour l'implantation des équipements Orange avec la Société TOTEM sur la parcelle communale cadastrée en section 1 n° 2.

Un loyer annuel de 4 000 € et 1 500 € pour l'accueil de chaque opérateur supplémentaire seront versés à la Commune.

EM – REMPLACEMENT DU COPIEUR :

Le Conseil Municipal retient la proposition de la société CANON pour l'acquisition d'un copieur au prix de 1 990, 00 € HT soit 2 388,00 € TTC.

ESCAL BISCHWILLER – CONVENTION 2025 :

Le Conseil Municipal accepte la convention d'accès à l'Épicerie Sociale de Bischwiller ESCAL pour les habitants de la commune de Sessenheim en contrepartie d'un règlement financier du coût résiduel des colis distribués.

ECLAIRAGE PUBLIC – MODIFICATION DE L'ECLAIRAGE :

Une étude de modification de l'éclairage public est en cours sur tout le village et sera examinée par la Commission Voirie.

ÉCOLE PRIMAIRE F. BRION – CLASSE DÉCOUVERTE :

Le Conseil Municipal accorde à l'école F. Brion la prise en charge du transport aller/retour lors de la classe de découverte au Centre Le Pont du Metty à la Bresse du 24 au 28 mars 2025.

Citoyens, on a besoin de vous!

La municipalité vous invite à participer au nettoyage de printemps **le samedi 5 avril 2025 de 8h30 à 12h30**.
Rendez-vous devant l'atelier municipal rue des Ecoles.



Munissez-vous de gants; les sacs plastiques et les gilets jaunes vous seront remis par la municipalité.

Tous les volontaires, adultes et enfants (accompagnés d'un adulte) seront les bienvenus.

Une collation sera offerte par la municipalité après les travaux.

Venez nombreux, on compte sur vous!

Inscription par mail : commune-de-sessenheim@orange.fr,
par téléphone 03 88 86 97 04

Ou remplissez le bulletin à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS LE SAMEDI 5 AVRIL 2025

NOM	PRENOM	TELEPHONE	ADRESSE	DATE DE NAISSANCE

PAROISSE PROTESTANTE : « EVENEMENTS MARQUANTS DE L'ANNEE 2024 »

Chers habitantes et habitants de Sessenheim,

C'est une année riche en évènements que nous venons de vivre dans notre paroisse de Sessenheim, Stattmatten et Dalhunden.

L'année démarra avec l'élection du nouveau conseil presbytéral au mois de février et son installation au mois de mai.

A ce propos nous aimerions remercier chaleureusement M. Bastian, conseiller sortant, et Mme Kandel, présidente sortante pour toutes ces années de collaboration et d'investissement personnel. Le nouveau conseil voit arriver un nouveau membre en la personne de M. Antoni de Sessenheim et d'une nouvelle présidente, M^{me} Degoursy. Un changement a également eu lieu en ce qui concerne la receveuse. Nous remercions Mme Olivas pour son travail et accueillons M^{me} Chaumy dans son nouvel engagement.



Nouveau conseil presbytéral



La confirmation a rassemblé 12 confirmants à Sessenheim

La fête paroissiale du 02 juin a eu un beau succès. Le menu fut très apprécié et les animations furent accueillies avec joie.

Nous vous attendons en nombre pour la prochaine fête paroissiale.

Ce fut également une joie pour nous de recevoir notre paroisse amie de Gaggenau autour d'un culte commun, d'un repas partagé au restaurant « à la croix d'or » de Sessenheim et de différentes activités. C'est autour d'un « Kaffee Kuchen » que la journée s'est terminée.

Notre secteur a eu la joie d'accueillir M^{me} Eschenbrenner au tout nouveau poste d'animatrice communautaire au consistoire de Hatten. Elle s'occupera principalement de la jeunesse et des enfants de nos paroisses.

Le 17 novembre nous avons eu l'honneur d'assister à l'installation de notre pasteure Charlotte Sonnendrucker et de l'aumônier territorial Théophile Mallo, culte ponctué de nombreuses interventions tant musicales que spirituelles.

Comme vous avez pu le constater si vous passez devant le presbytère, nous avons, depuis avril à nouveau des locataires en la présence de M. Santatra Harilalanjatovo, chef de chœur de la chorale « Ensemble » et de son épouse Gina.

C'est la fête des séniors de notre paroisse qui clôture l'année 2024. Après-midi d'échange autour de bons bredeles au foyer protestant de Sessenheim.

Que cette nouvelle année donne à chacun une énergie nouvelle pour accueillir sereinement et joyeusement la parole du Christ.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Alexandra Degoursy

Supporters du 4L Trophy, février 2024

Mathieu Farny, un ancien élève de l'école et qui a décidé de participer au 4L Trophy (une course humanitaire reliant Biarritz à Marrakech en 10 jours et en 4L). Mathieu est arrivé dans la cour de l'école au volant de sa 4L, s'est garé et a ensuite exposé son projet aux élèves : de rassembler et d'apporter des fournitures scolaires aux enfants du désert.

Les élèves de Mme Hentsch ont alors récolté en amont des stylos, cahiers, trousse, feutres... et ont préparé les sacs, qu'ils ont ensuite chargés dans la 4L.

Les enfants ont suivi le périple de Mathieu et de son co-équipier grâce aux nouvelles et photos données, et tous les jours, les attendaient avec impatience en espérant qu'ils arriveront au bout de la course.

Un grand merci à Mathieu pour son investissement et surtout bravo à lui et son équipier Dorian pour leur engagement à une course humanitaire et leur courage !



Concours de dessin organisé par le Crédit Mutuel Pays de la Céramique

Mardi 18 juin, le Crédit Mutuel Pays de la Céramique a organisé une remise de prix aux 4 lauréats du concours de dessin, bravo à Anastasia CM2, Lalie CP, Nério CM1, Mathéo CM2. Le thème de ce concours était « Donner un avenir à la Terre ». Que pouvons-nous faire ensemble pour que ce monde reste vivable à l'avenir ?

Un beau défi qui a été relevé par tous nos élèves.

Pour clore cette cérémonie le crédit mutuel a offert aux élèves de l'école un goûter ainsi qu'un petit cadeau.

Et aussi :

Le Sprochener, l'école des Champions, la kermesse organisée par l'Association des Parents d'Elèves.

Petit déjeuner automnal préparé par les enseignantes avec la collaboration de tous les parents d'élèves

Sortie au planétarium.



Et enfin pour clore l'année 2024, le Père Noël a rendu visite aux élèves de l'école maternelle et élémentaire.

Les enfants ont interprété de merveilleux chants de Noël et le Père Noël a distribué à tous les enfants un cadeau et un ballotin de friandises. Retour en image.



Lecture en alsacien

Des ateliers de lecture en alsacien et français se sont déroulés à l'école maternelle. La lectrice Alexandra Degoursy a ainsi conté aux enfants : le jeu de doigts : dess esch dè dume, les adjectifs piquants : es stupft, es esch wèisch, et l'histoire d'un bonhomme de neige : dè schneemann. Les enfants ont beaucoup apprécié ces moments de lecture.

Spectacle bilingue à l'école maternelle



Le cinquième spectacle bilingue alsacien-français a eu lieu la veille des congés d'été : 's kleine Bibbele will àn's meer (la petite poule qui voulait voir la mer). Ce spectacle, qui s'inscrit dans le projet pédagogique de l'école «Au fil des contes», a été créé par Christian Jolibois et Christian Heinrich puis interprété par Annick Frey. Les enfants ont participé activement à ce spectacle et à la fin ils ont pu toucher les différentes marionnettes.

Spectacle trilingue à l'école maternelle



Le jour de la Saint Nicolas, les enfants de l'école maternelle de Sessenheim ont assisté au sixième spectacle organisé par la commune en partenariat avec l'OLCA : Kinder s'isch Wihnachte - Les enfants c'est Noël !

Spectacle de l'artiste Isabelle Grussenmeyer, qui avait déjà présenté le premier des six spectacles le 05 juillet 2022. Chaque spectacle se rapporte au projet pédagogique de l'école, qui est cette année : les petits artistes.

C'est à travers des chansons en alsacien, français et allemand, que le spectacle a été lancé et spontanément les enfants ont participé.

Les différentes étapes de la période préparatoire de Noël, également en chansons trilingues, s'en suivirent : la confection de «bredle», la mise en place et la décoration du sapin de Noël, la hotte du Père Noël, le tout accompagné d'un peu de neige.

Stupeur chez les enfants : la radio annonce que le Père Noël est malade et ne pourra effectuer sa tournée. Un remplaçant est cherché de toute urgence. Le «Hans Trapp» (père fouettard) n'est pas jugé être un bon remplaçant. Ni les lutins, ni les rennes ne sont jugés aptes à ce remplacement. Finalement le choix se portera sur «s'Christkindel».

Pour clôturer ce spectacle, les enfants ont chanté «Joyeux Noël» en trilingue.



Et enfin pour clore l'année 2024, le Père Noël a rendu visite aux élèves de l'école maternelle et élémentaire.

Les enfants ont interprété de merveilleux chants de Noël et le Père Noël a distribué à tous les enfants un cadeau et un ballotin de friandises. Retour en image.



Carnaval au périscolaire

Mardi Gras a été marqué par la célébration de carnaval au périscolaire. Les enfants arboraient leur plus beau costume pour célébrer l'événement.

Les JO chez les «P'tits » Loux

La flamme olympique a fait escale au périscolaire avec nos relayeuses Laura Meinzer 5 fois championne d'alsace de karaté et Lucette Robert l'adjointe au maire référente jeunesse.

Les « P'tits » Loux ont enchaîné les compétitions de saut en hauteur, tir à la corde, jeux collectifs dessins et bricolages.



Une fin d'après-midi dédiée aux grands-parents en attendant Noël



Mardi 17 décembre, les enfants étaient ravis d'accueillir leurs papis et mamies le temps d'un goûter de Noël au périscolaire. Les grands parents ont accompagné leurs petits enfants aux ateliers pâtisseries et bricolages, poussé la chansonnette au karaoké sous un air d'Yves Duteil et sa célèbre chanson «prendre un enfant par la main», écouter un papi lire des histoires de Noël entouré d'enfants ; tous ces moments ont fait frissonner tous les spectateurs.

Les gourmandises servies telles que les bredeles et les chocolats ont été entièrement préparées par les enfants lors des ateliers du mois de décembre.



Notre objectif est atteint : un partage intergénérationnel.

Evènement à reconduire afin de créer de nouveaux moments de partage et de souvenirs !

Nouveau dans votre commune !

A l'initiative de la Mairie de Sessenheim, une « boîte à livres de rue » a été installée Place de la Mairie (devant le bureau de poste)

Le concept est novateur : à partir d'un effort participatif, et afin d'accéder à la lecture au plus grand nombre d'entre nous, la Municipalité de Sessenheim vient de mettre à disposition de ses administrés cette boîte à livres de rue dans laquelle vous trouverez des ouvrages pour petits et grands, et ce, gratuitement !! Elle est accessible à tous, tous les jours de l'année, 24H00/24H00 ; elle permet à chacun d'emprunter des livres en toute liberté ; **vous pouvez en déposer dans le meuble situé dans l'entrée de la mairie** ; ils seront tamponnés et rangés par les bénévoles ... avis aux amateurs!!!...) le nombre de livres maximum que vous pouvez emprunter est le suivant : Adultes = 2 livres ; enfants = 1 livre.

Ne sont pas acceptés (sous quel que support que ce soit) : publicités, flyers, affiches, ouvrages à caractère sectaire Cependant, nous acceptons volontiers les magazines (surtout ceux pour les enfants !!)

Ce concept est basé sur le « book-crossing » ou « libre-échange » ; il n'y a pas de classement par thématique, comme dans une bibliothèque traditionnelle. Nous réservons une étagère pour les livres « enfants » et une étagère pour les livres « adultes ». La gestion a été confiée à des bénévoles et tout le soutien logistique à l'initiative de Monsieur le Maire. Cette boîte à livres de rue vous proposera des ouvrages de tout genre, sera réapprovisionnée par les bénévoles régulièrement, en fonction des besoins, afin que les livres « circulent ».

Merci de participer à ce projet de partage et de faire vivre ainsi notre boîte à livres. Chaque ouvrage raconte une histoire et chaque échange enrichit nos lectrices et nos lecteurs, petits et grands Encore un grand merci à tous ceux et toutes celles qui ont déposé des ouvrages à la mairie.



Enfin, nous vous remercions d'être respectueux des lieux et des ouvrages et de pouvoir ainsi savourer le plaisir de lire ...

« La Lecture est une porte ouverte sur un monde enchanté »



Malgré une matinée mitigée vous étiez une trentaine de participants, à avoir répondu présent à l'appel de la commune pour cette nouvelle matinée de nettoyage de printemps, le rendez-vous était donné devant l'atelier municipal.

Répartis en plusieurs groupes, munis de gants, sacs plastiques et gilets jaunes, les bénévoles ont arpenté le banc communal. La tâche n'était pas exaltante, mais tout le monde a donné du sien.

A l'issue de cette matinée de collecte qui s'est déroulée dans la convivialité et la bonne humeur, l'ensemble des participants ont été conviés à un barbecue offert par la municipalité et préparé par les membres de l'association de football FR Sessenheim -Stattmatten.

Le maire Raymond RIEDINGER a remercié tous les participants avec une mention particulière pour les jeunes présents pour cet événement et a constaté avec satisfaction que la collecte était bien moins abondante que les années passées.

Nous espérons vous voir plus nombreux petits et grands pour la prochaine édition et comptons sur le civisme de tous pour conserver ces espaces propres et agréables pour tous.



COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Mercredi 8 mai, la population, les enfants, les sapeurs- pompiers et la chorale Sainte-Cécile étaient bien présents afin de participer à la cérémonie. Le maire Raymond Riedinger entouré de son adjointe Robert Lucette, a rappelé que ce conflit fût l'un des plus meurtrier de l'histoire en Europe et a rendu hommage à ceux qui se sont battus pour sauver notre liberté. Après l'appel aux morts joué par la fanfare de Rohrwiler, le maire, l'adjointe au maire et les pompiers ont déposé une gerbe devant le monument aux morts et La Marseillaise fut entonnée. Après la lecture du message ministériel par Robert Lucette, la cérémonie s'est prolongée dans la salle communale. La commémoration s'est clôturée par le verre de l'amitié.





Les membres du Conseil Municipal ont distribué la traditionnelle brioche du 14 juillet pour les enfants de Sessenheim jusqu'à 14 ans dans la cour de l'école élémentaire Frédérique Brion le samedi 13 juillet 2024.

CLASSEMENT AU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2024

Comme chaque année, la municipalité souhaite récompenser les actions menées par les habitants en faveur du fleurissement.

Nous tenons à féliciter tous les participants à ce concours pour la qualité du fleurissement de leur habitat. Outre le plaisir et la satisfaction que cela peut vous apporter, vous contribuez ainsi à améliorer l'image de notre commune : nous vous en remercions.

L'attribution des prix aux particuliers s'est effectuée sur la base des critères suivants : aspect général et environnement, harmonie avec l'habitat, originalité sur le choix des plantes, harmonie des couleurs, propreté et entretien.

Un jury composé principalement des membres de la Commission de la Vie Associative, Culturelle, Sportive et du Tourisme a estimé les efforts entrepris et a procédé de manière objective au classement suivant :

Deux 1^{er} prix (50 €) : NOLD Alfred - HOLDER Jean-Jacques

Trois 2nd prix (40 €) : TUCHSCHERER Martine - NOCK Mathieu - KREBS Guy

La remise des prix du concours sera organisée par la municipalité, lors de la cérémonie du 8 mai 2025 à chaque gagnant.



TUCHSCHERER Martine



NOLD Alfred



HOLDER Jean-Jacques



Chaque année, notre commune s'embellit grâce à la générosité et au dynamisme de ses bénévoles dévoués. La petite équipe de passionnés se rencontre 2 à 3 fois l'an, au printemps et en automne, pour la plantation de fleurs annuelles et vivaces. Tout au long de la saison l'arrosage des plantations est effectué par Patrick et Sébastien, employés communaux, les bénévoles s'occupent de l'entretien et du nettoyage.



Si vous avez la main verte ou simplement envie de contribuer à améliorer notre cadre de vie, n'hésitez à vous signaler à la Mairie. Ensemble, faisons de notre village un lieu où il fait bon vivre, en ajoutant couleurs et senteurs à notre quotidien.

LE SÄSSEMER FESCHT



Notre quatrième édition du « Sässemmer Fesch » s'est déroulée du vendredi 16 au jeudi 22 août. Le défi de redynamiser le Messti à l'initiative du Conseil Municipal en 2021, est relevé d'année en année et remporte à chaque fois un grand succès.

En complément des manèges, stand de tir, confiseries, les associations du village ont redynamisé le Messti en proposant des animations et des soirées festives.

Nous remercions l'amicale de pêche des PTT avec ses grillades diverses, l'amicale de pêche Etang des Cygnes avec la succulente paëlla, l'amicale des sapeurs-pompiers de Sessenheim-

Stattmatten avec leur poulet/frites à midi et leur coutumière soirée tartes flambées, le F.R SESSENHEIM avec la dégustation de bières, la Chorale Concordia avec le traditionnel Häri-Owe, dans une ambiance musicale animée par Louis Heit, le Club de Tennis de table pour le tournoi de Ping-Pong et la nouvelle association de Sjoelbak qui vous a fait découvrir le billard Hollandais

Merci à tous d'avoir mis cette ambiance festive dans notre ville, rendez-vous

l'année prochaine pour une nouvelle édition !





Le lundi 11 novembre 2024 est une journée commémorative nationale de la victoire, de la paix et de l'hommage à tous les «Morts pour la France».

Le maire Raymond Riedinger, accompagné de ses adjoints, ont déposé une gerbe de fleurs aux monuments

aux Morts pour rendre hommage à tous les hommes et femmes morts pour la France et pour notre liberté .



La lecture du message du ministre des Armées s'en est suivie , nous rappelant que : « Le 11 novembre est dédié à tous ceux qui sont tombés pour défendre notre Nation, notre liberté, nos valeurs, sur notre sol comme en opération extérieure.

Ils ont des droits sur nous, comme nous avons des devoirs à leur égard. Alors portons lucidement leur héritage. Car c'est en honorant leur sacrifice que se construit l'avenir de notre Nation, sans jamais douter de notre capacité à nous relever des plus grands périls.»

Ne les oublions pas !



MARCHÉ HEBDOMADAIRE TOUS LES JEUDIS « PLACE DU MARCHÉ »



Selon les saisons, pour satisfaire vos papilles, retrouvez la Fromagerie STEINMETZ avec de nombreuses références fromagères et votre rôtiiseur « Au Poulet de ma Grand-Mère » qui vous propose de succulents poulets rôtis et RIBS.

Continuez à venir nombreux et nombreuses redécouvrir les joies de faire votre marché.

C'est vous tous, qui, par votre fréquentation, ferez revivre la place du Marché.



Ils vous donnent rendez-vous tous les jeudis de 8h à 12h sur le parking place de la mairie !



Le 29 avril 2024, Carine HEINTZ KALTENBACH, fille de M. et M^{me} Albert HEINTZ anciens habitants de Sessenheim entre 1960 et 1973. Son père, était dentiste à Sessenheim et Hatten dans les années 1960. Ses grands-parents M. et Mme Georges HEINTZ, ont longtemps habité Stattmatten. M^{me} Carine HEINTZ KALTENBACH, en mémoire à ses parents, a fait don à la commune d'un tableau que détenait sa famille, représentant une rue de Sessenheim peint par Jacques GACHOT en 1927.



Le 10 décembre 2024, Monsieur GRAF et son épouse se sont présentés en mairie afin de faire un don à la commune d'un tableau de la place du village datant de 1945, dévoilant les séquelles de la guerre.

Monsieur GRAF est le fils d'un ancien Pasteur de Sessenheim qui a officié dans les années 1945.

TELETHON



Après les succès rencontrés les années passées, la Municipalité de Sessenheim a réitéré son opération Dampfnudle « fait maison » dans le cadre du Téléthon samedi 7 décembre en salle communale.

Ce sont 40 kg qui ont trouvé preneurs. A partir de 8 h, l'équipe a œuvré pour la préparation des pâtes ; la Boulangerie - Pâtisserie Mikaël Gramfort a offert tous les ingrédients et surtout la mise à disposition de son pétrin professionnel.

Ensuite, les conseillers municipaux, les deux secrétaires de mairie et trois bénévoles ont procédé à la confection des boules (plus de 1 200).

A 9 h 00, les poêles ont chauffé à bloc pour la cuisson ; s'en est suivi le conditionnement de 250 barquettes.

Comme l'an passé, le traiteur Patrick STEINMETZ a offert une soupe de légumes délicieuse en accompagnement.

A partir de 11 h 00, les premiers clients sont venus récupérer leur commande.

Cette opération a permis de récolter 2 070 € et a été reversée intégralement à l'AFM Téléthon.

Un grand merci à la Boulangerie-Pâtisserie Mikaël Gramfort, au traiteur Patrick Steinmetz, aux clients et à toute l'équipe des petites mains qui ont œuvré pour que cette 4^{ème} édition soit une réussite ! A l'année prochaine !



FÊTE DE NOËL DES ÂÎNÉS, UNE JOURNÉE BIEN APPRÉCIÉE !

TEMPS FORTS



Le repas de Noël pour les aînés s'est déroulé dans la salle communale de Sessenheim, dimanche 15 décembre et il a réuni 145 convives âgées de 71 ans et plus !

Le Maire Raymond RIEDINGER s'est réjoui de pouvoir partager ce moment privilégié.



Les conseillers et conseillères ainsi que les membres du CCAS ont assuré le service du repas. Ils ont pu déguster en entrée un cocktail de crevettes avec son Prince des Fjord suivie d'une ballotine de volaille farcie, risotto et petits légumes préparés par notre boucher « Chez Francis », puis une bûche glacée préparée par Mikaël Gramfort et les boissons ont été livrées par Sautter Pom'Or, merci à tous les artisans locaux !

L'après-midi a été animé par le jeune duo composé de Gabriel, demi-finaliste de « the Voice Kids » et Léna, finaliste Grand Est « Etoiles de nos Régions » qui ont régalé l'assemblée en reprenant des titres de Noël bien connus ; le public a bien entonné ces chansons.

Nous les remercions sincèrement pour leurs belles prestations.

Après ces bons moments, les invités ravis ont rejoint leur foyer et se sont promis de revenir l'an prochain.



VILLAGE DE NOËL

Comme depuis plusieurs années maintenant, notre place de la Mairie est agrémentée par un petit village de Noël en bois. On y retrouve les églises, la Mairie et l'école.

Tous les ans, ce village a besoin d'un coup de neuf ! Tania Luce, Stéphane Mockers et Louis Kieger y veillent et font toute la logistique ! Merci pour cet investissement en hommage à Eric et Cédric Luce, créateur de ce village.



Une gestion intégrée de l'assainissement pour une prise en compte des enjeux environnementaux et climatiques sur le périmètre Argile et Moder

Communes de Sessenheim, Stattmatten, Dalhunden et Soufflenheim

Le SDEA est un établissement public de coopération spécialisée à l'échelle interdépartementale, créé il y a plus de 80 ans par des élus précurseurs soucieux de mettre en commun les moyens de leurs communes pour assurer un service public performant du cycle de l'eau. Il fédère plus de 730 communes, dessert plus d'un million d'habitants d'Alsace Moselle et s'appuie sur l'expertise de plus de 720 salariés exerçant 100 métiers de haute technicité.

Retour sur les pluies exceptionnelles du 17 mai 2024

Depuis le printemps dernier, des épisodes pluvieux soutenus se sont succédé avec des cumuls de hauteur de pluie très importants en particulier dans le territoire d'Argile et Moder : de l'ordre de 110 mm sur la seule journée du 17 mai, soit une occurrence caractéristique d'une pluie centennale.

Le réseau d'assainissement de la commune est un réseau de type unitaire, c'est-à-dire qu'une unique canalisation récupère à la fois les eaux pluviales (issues des toitures et des voiries) et les eaux usées. Ce réseau est réglementairement dimensionné pour collecter au maximum des pluies d'occurrence décennale sans débordement sur la voirie.

La pluie d'occurrence centennale du 17 mai a dépassé les capacités de l'ensemble du système d'assainissement. Les cours d'eau saturés (plus haut niveau depuis 50 ans) n'ont pas permis aux ouvrages de décharge d'évacuer le surplus du réseau de manière optimale.

Certains débordements sur la voirie ayant ainsi été constatés, les équipes du SDEA se sont mobilisées et ont déployé des moyens exceptionnels telle que l'installation de pompes provisoires afin de faciliter la décharge du réseau d'assainissement.

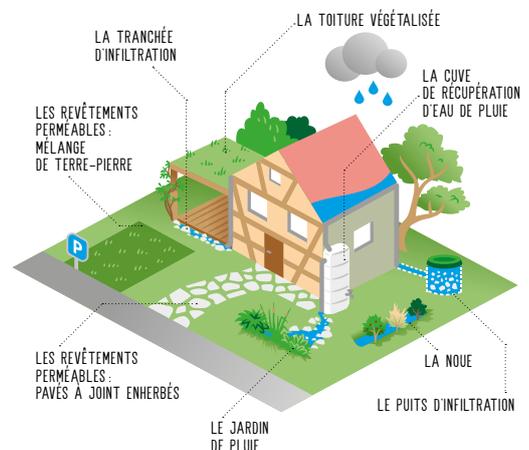
Les récents travaux effectués pour améliorer le système d'assainissement (raccordement sur une station d'épuration unique à Sessenheim, renforcement du réseau et reconstruction d'un nouvel ouvrage de déversement vers le Fallgraben) n'ont pas eu d'impacts négatifs face à une telle situation, réseaux et rivières étant saturés par l'évènement.

Au contraire, la reconversion d'un bassin de 1 200 m³ de l'ancienne station d'épuration de Soufflenheim en ouvrage de stockage (bassin de pollution) a permis d'améliorer la situation en stockant une première partie des eaux pluviales.

Vers une nouvelle gestion des eaux pluviales pour faire face à ces pluies exceptionnelles

Tel que constaté en printemps 2024, le dérèglement climatique a pour conséquence l'augmentation de l'intensité des pluies provoquant la saturation des réseaux unitaires et leur débordement vers le milieu naturel et sur la voirie. La mise en œuvre de solutions classiques telles que le renforcement des diamètres des conduites n'est donc plus envisageable. Ainsi, le SDEA et la commune de Sessenheim adoptent une approche préventive, notamment au travers d'une gestion durable, intégrée et à la source des eaux pluviales.

La Gestion Durable des Eaux Pluviales consiste à gérer l'eau prioritairement par infiltration en minimisant les ruissellements et, in fine, le rejet au réseau. Il n'est plus question de créer des ouvrages exclusivement dédiés à la gestion de l'eau mais d'attribuer une nouvelle fonction hydraulique aux espaces existants en infiltrant au plus près la goutte d'eau. Par exemple, les espaces verts deviennent, à la faveur de travaux de décaissement, des ouvrages de stockage et d'infiltration. La mise en place de résines ou de pavés poreux dans les quartiers plus denses des communes permet également l'infiltration des eaux pluviales.



Les atouts de l'infiltration des eaux pluviales

Votre commune se mobilise pour répondre à ces nouveaux épisodes pluvieux

Le périmètre Argile et Moder fait figure de territoire novateur, il s'agit du premier périmètre SDEA à avoir engagé une étude de potentiel de déracordement des eaux pluviales, faisant de Sessenheim, Dalhunden, Stattmatten et Soufflenheim des communes pilotes dans la Gestion Durable des Eaux Pluviales.

De cette étude, finalisée en 2022, la commune de Sessenheim a décidé de concrétiser plusieurs projets comme le déracordement de la place de la mairie en 2023 et le déracordement des rues du Stade, de l'Alliance et une portion de la rue de la Paix dont les travaux touchent à leur fin.

Au niveau des rues du Stade et de l'Alliance, seule une partie des trottoirs et places de stationnement ont été réaménagés afin d'infiltrer les eaux pluviales de toute la chaussée. La section de la rue de la Paix est entièrement réaménagée afin d'intégrer des enjeux supplémentaires. En effet, le tracé de la voirie et sa largeur ont été adaptés afin de permettre de mieux faire respecter la vitesse de circulation, les places de stationnement ont été mises en place sur des emplacements dédiés hors voirie afin de mieux délimiter les zones de circulation, les trottoirs ont été élargis afin de permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite, les quais bus ont été mis aux normes et des noues ont été mises en place afin de développer la biodiversité et de limiter l'îlot de chaleur formé par la voirie. Le tout reposant sur une structure de chaussée permettant le stockage et l'infiltration des eaux pluies. **Ces travaux permettent ainsi le déracordement d'une surface de 9 600 m².**

Massif filtrant rue de la Paix – Sessenheim



Quel est mon rôle en tant que citoyen et comment agir ?

La commune de Sessenheim s'est engagée dans cette nouvelle démarche de gestion des eaux pluviales, néanmoins, 80 % de la surface de la commune appartient au domaine privé. Ainsi, vous pouvez vous aussi contribuer à cette nouvelle gestion de l'eau en adoptant des gestes simples :

- 

Limiter les surfaces imperméabilisées en privilégiant des revêtements perméables tels que les surfaces végétalisées, les pavés infiltrants, les dalles aux joints engazonnées ou les résines poreuses.
- 

Opter pour des cuves de récupération des eaux pluviales afin de réutiliser cette eau pour arroser votre jardin ou nettoyer vos outils et votre véhicule.
- 

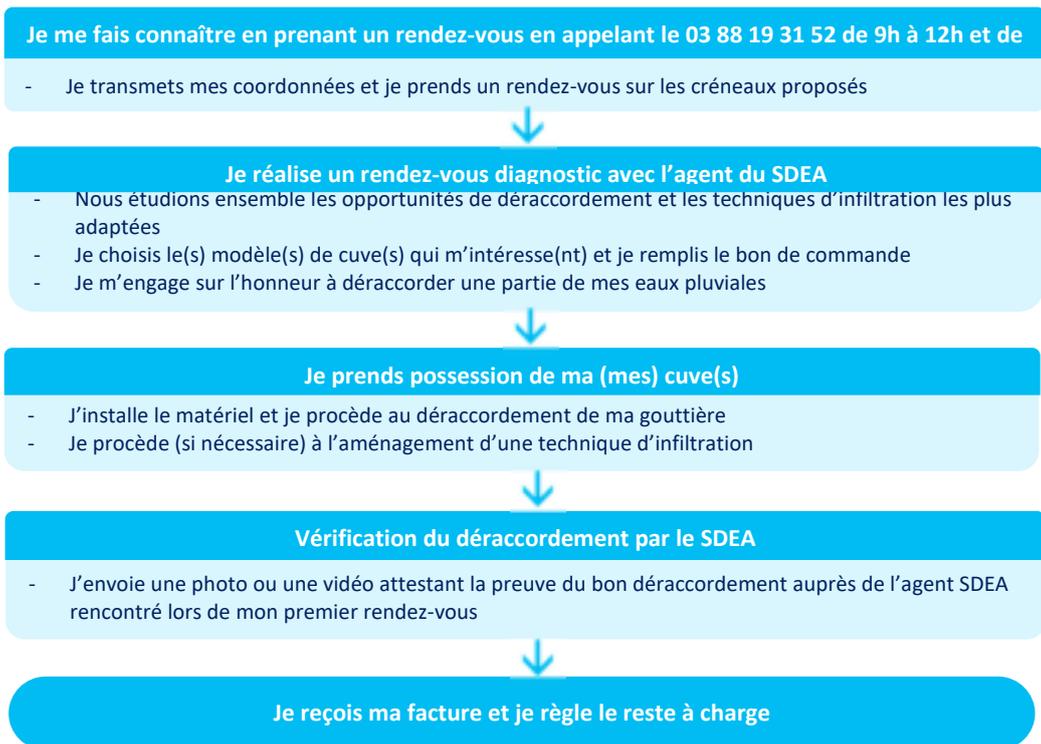
Déconnecter vos gouttières du réseau et laisser les eaux pluviales provenant de votre toiture s'infiltrer dans votre terrain, permettant la recharge des nappes.

Pour vous aider dans votre démarche, le périmètre Argile et Moder du SDEA, en partenariat avec l'Agence de l'eau Rhin-Meuse (AERM) et la Région Grand-Est, organisent depuis mars 2024 une opération de distribution de cuves pour déracorder vos toitures.

Via cette opération, vous pouvez bénéficier d'une aide à hauteur de 80 %* pour la mise à disposition de cuves de récupération d'eau de pluie et de leurs équipements en échange du débranchement des eaux pluviales de votre toiture du réseau d'assainissement. Le trop-plein de la cuve sera obligatoirement infiltré sur votre terrain permettant la recharge de la nappe.

**Cette opération ne concerne pas les nouvelles constructions ou les habitations déjà débranchées du réseau unitaire*

Quelle est la démarche à suivre ?



AVANT



APRES



Exemple de débranchement et mise en place de cuve de récupération des eaux pluviales



Des exemples de techniques d'infiltration des eaux pluviales sont disponibles dans le guide pratique « Gestion des eaux pluviales ; Conseils et recommandations » sur le site internet du SDEA

L'ECOLE DES CHAMPIONS

TEMPS FORTS

La grande finale de L'Ecole des Champions s'est déroulée le dimanche 20 octobre 2024 à Thaon-les-Vosges.

Pas moins de 250 enfants finalistes issus de toute la Région Grand Est se sont retrouvés à La Rotonde de Thaon-les-Vosges.

Parmi eux, 16 enfants des communes de Sessenheim, Stattmatten et Dalhunden (sélectionnés lors de la manifestation du mardi 14 mai 2024 à la salle de L'ESCAL) ont participé à cette finale.

Les finalistes de chaque ville ont été évalués, tout au long des différents ateliers, sur leur comportement, leur attitude citoyenne ainsi que leur aptitude sportive.



Nos 16 petits champions ont participé avec beaucoup de sérieux, de discipline et d'enthousiasme.

Emma de l'école de Sessenheim et Paco de l'école de Dalhunden sont nos supers champions pour cette année.



Félicitations à nos petits champions et merci aux parents présents pour leur soutien durant cette belle journée, placée sous le signe de la solidarité, du respect et du fairplay.



TRAVAUX TRIANGLE : RUES DU STADE, DE L'ALLIANCE ET DE LA PAIX



Rue du Stade
Mise en place d'une structure d'infiltration sous le trottoir

Rue de la Paix
Réaménagement complet de la RD737 avec gestion intégrée des eaux pluviales sur l'emprise globale

Rue de l'Alliance
Mise en place d'une structure d'infiltration sous le trottoir large ou sous les 2 trottoirs étroits

+ Travaux de renouvellement du réseau et des branchements



Opération globale : 609 460 € HT

Subvention Agence de l'Eau Rhin Meuse :	226 950 €
Participation du SDEA :	152 614 €
Participation de la CEA :	79 773 €
Coût pour la Commune :	150 123 €



UNE VITRINE DÉDIÉE À L'ARTISTE HENRI LOUX

Le maire Raymond Riedinger, a inauguré la vitrine contenant la vaisselle mondialement connue de l'artiste Henri Loux placée dans la salle, justement baptisée salle communale « Henri Loux » l'été dernier avec la mise en place d'un portrait de l'artiste.

Des pièces offertes

Des pièces splendides du service de table « Obernai », qui dépeint des scènes traditionnelles de l'Alsace de son époque, sont exposées dans ces vitrines. Toutes les pièces et œuvres picturales ont été offertes par Erny Jacky, qui, avec la complicité de Paul-André Befort et Hubert Siegfriedt, entretient la mémoire du dessinateur et aquarelliste de la fin du XIX^e siècle. Les visiteurs peuvent admirer des faïences décoratives et culinaires sous forme de plat, de cafetière, de beurrier, de cruche, toutes ornées avec des touches de couleurs de la région et rehaussées de fleurs.

Un lieu bien connu de l'artiste

La mairie d'aujourd'hui abritait autrefois l'école protestante, où le père de Henri Loux, Henri-Edouard, était instituteur. La salle, anciennement communale, servait, elle, à l'école catholique. Ainsi durant son séjour à Sessenheim l'artiste avait vu tous les jours, sur la salle qui lui est aujourd'hui dédiée.



Henri LOUX a passé la plus longue partie de sa vie dans notre village.

La commune lui a rendu un hommage en renommant la salle communale : « Salle Communale Henri LOUX ».



Les travaux d'aménagement de voirie et d'éclairage dans l'impasse des Prés sont achevés. La rue dispose de luminaires, de gaines télécom enfouies, de pavés drainants et d'enrobés.

ET AUSSI :

- Réparations diverses de voirie
- Rénovation de la cage d'escaliers et remplacement des volets au 3 place de la Mairie.
- Conformité du coffret électricité de la salle communale
- Pose d'un auvent 3 place de la Mairie à l'arrière de la Poste
- Rénovation du préau dans la cour de l'école maternelle
- Achat de 7 tablettes IPAD et d'un visualiseur pour l'école maternelle
- Réaménagement et peinture dans la salle de classe de Mme SEITER, école élémentaire
- Installation de 2 bancs dans la cour de l'école élémentaire
- Installation d'un ordinateur et d'un vidéoprojecteur dans la salle de séance en mairie
- conformité coffret électrique à l'Etang de Pêche des cygnes



Auvent 3 place de la mairie



Cage d'escalier 3 place de la mairie



Banc école élémentaire



LES PROJETS À VENIR :



Rénovation du hall de sport



Préau école maternelle

Rétrospective Saison 2023-24

Pour cette deuxième saison du groupement Jeunesse Uffried Nord Est, l'ambition principale est de confirmer la première belle saison, et de parfaire l'entente entre les clubs.

Plusieurs projets ont pu ainsi voir le jour.

Le groupement a su lancer ses stages sous l'impulsion d'Henry Beillard, afin de donner la possibilité aux enfants de nos clubs, d'avoir une activité pendant les vacances scolaires, sur 4 temps d'une semaine, répartie sur les vacances d'été, celles de la Toussaint, les vacances de Carnaval avec un spécial Futsal, ainsi que sur les vacances de Pâques.



Un challenge arbitre a été proposé aux joueurs de U13 à U18. Ce challenge a pour but de faire essayer l'arbitrage des plus petits à nos joueurs, en les accompagnant dans cette démarche. Environ 12 jeunes ont participé pour la première saison, et ont été récompensés.

Par le biais de cette action, JEUNE a été récompensé à la « Bourse aux projets » de la ligue Grand-Est de Football, dans la catégorie « arbitrage » en finissant lauréat d'Argent.

La première équipe féminine a été créée à partir de janvier 2024, et le groupement a lancé une journée porte ouverte pour cette occasion. Cette journée fut une franche réussite, avec pas moins de 25 jeunes filles, déjà joueuses en club ou simplement curieuses de venir découvrir le football entre filles.

Le groupement JEUNE dispose désormais d'une section féminine, composée d'une équipe U7 et d'une équipe U9, avec une quinzaine jouant exclusivement dans les rencontres féminines.

Côté compétition, l'année a été prolifique pour les U18-D2, puisqu'ils ont fini en tête de leur groupe et ont été sacrés champions avant même la dernière journée. S'en est suivi les poules de classement, un titre de champion du Bas-Rhin, pour finir Vice-Champion d'Alsace. L'occasion de faire un beau déplacement avec une délégation de supporters, Bravo à eux !

Pour les U15-D2, l'objectif maintien a été rempli, certes avec un peu de difficultés, mais c'est aussi dans l'adversité que l'on forge un caractère de gagnant.

Pour nos U13-D2, une équipe composée principalement de 1^{ère} année, le maintien n'a malheureusement pas pu être acquis, mais le groupe est resté solidaire toute la saison.

Nos différentes équipes réserves ont pu évoluer toute l'année, malgré des effectifs parfois restreints.

Concernant le football animation, 3 équipes de U11, 6 équipes de U9 et 5 équipes de U7 ont participé aux différentes rencontres et plateaux, dans le souci de parfaire leur pratique du football, et dans la vie en groupe.

A noter la participation de 2 équipes U9-2015, à un tournoi international à Stuttgart en Allemagne, où elles ont fait bien plus que bonne figure !!!

Merci à tous les bénévoles, tous les éducateurs, les dirigeants, les clubs pour leurs accueils.

SECTION DES SAPEURS-POMPIERS DE SESSENHEIM-STATTMATTEN-DALHUNDEN



Au travers de ces quelques lignes, laissez-moi vous présenter la section de Sapeurs-Pompiers volontaires version 2024. Section constituée d'hommes et de femmes volontaires, dévoués et motivés, qui ont entre 16 et 49 ans.

Au courant de l'année nous avons eu la chance de recruter 5 pompiers volontaires (3 mutations et 2 nouvelles recrues) ; je leur souhaite une belle carrière de Sapeur-Pompier au sein de notre section.

Cette année encore, les Sapeurs-Pompiers du Bas-Rhin étaient engagés sur tous les fronts. Intempéries, feux de forêt, la crise en Nouvelle Calédonie etc.... Pendant ce temps le SIS67 devait

également répondre aux demandes de secours de la population Bas-Rhinoise. Notre section était engagée sur 73 demandes de secours, 17 à Dalhunden, 36 à Sessenheim, 15 à Statmmatten et 5 pour l'Unité Territoriale Soufflenheim ce qui représente 232 heures d'intervention.

Les demandes de secours sont réparties de la manière suivante :

- 4 accidents de la circulation,
- 3 incendies,
- 17 opérations diverses,
- 47 secours à personnes,
- 1 intervention sur risques technologiques.

Nous étions également sollicités à 3 reprises pour des Postes de Commandement de Zone d'Intervention (PCZI) qui représentent 250 interventions à la suite des fortes précipitations sur nos 3 communes, Soufflenheim et environs ; ces interventions demandaient parfois plusieurs relèves de personnel, une importante logistique et une parfaite coordination. Je tiens à remercier le Lieutenant Alexandre HOERTH, chef de l'UT ainsi que les officiers de garde de l'UT pour la parfaite organisation lors de ces événements.

En parallèle à cette activité, certains de nos personnels prennent des gardes qui représentent 549 heures et des astreintes qui représente 2 750 heures pour renforcer le CIS Soufflenheim ou d'autres CS de la compagnie.

La complexité et la diversification de nos interventions nous demandent de plus en plus de compétences et de rigueur, ce qui entraînent de nombreuses heures de formation qui sont au nombre de 750 heures pour notre Section.

La Section compte à ce jour : 18 Sapeurs-Pompiers volontaires, 1 officier, 3 sous-officiers et 14 hommes du rang dont 3 femmes.

Le 23 novembre dernier, nous avons fêté notre Sainte Patronne, Sainte Barbe. A cette occasion et comme le veut la tradition, nous avons observé un temps de recueillement en mémoire des Sapeurs-Pompiers morts au feu ou en service lors d'un office religieux en l'Eglise Catholique de Sessenheim.



A cette occasion nous avons également mis à l'honneur les pompiers qui se sont distingués au courant de l'année 2024.

DISTINCTIONS ET DIPLÔMES

2 jeunes recrues : DAMANN Emilie et BEDELL Guillem

- Diplôme d'équipier de Sapeur-pompier « Prompt Secours »
- Diplôme d'équipier de Sapeur-pompier « Secours à personnes »
- Diplôme équipier Sapeur-pompier « Opérations diverses »

3 mutations :

- OSTERTAG Sylvain qui nous vient du centre de secours de Bischwiller,
- WLODARCZAK Bryan qui nous vient de la section de Durstel ;
- DONTENVILL Luc qui nous vient du centre de secours de Haguenau ;

Diplômes :

- KLEINMANN Benjamin
- Diplôme de conducteur engin pompe
 - Diplôme d'équipier de Sapeur-pompier « Secours Routier »

- GLUCK Isaac
- Diplôme équipier Sapeur-pompier « Secours à personne »
 - Diplôme équipier Sapeur-pompier « Opération diverse »

- KLEIN Jérôme
- Attestation de fin de Formation Accompagnateur de Proximité

DISTINCTION ET AVANCEMENT :

- LANTZ Frédéric
- Nomination au grade de Sergent-chef au 1er décembre 2023
 - Médaille de Bronze pour 10 années de service.

- OSTERTAG Sylvain
- Médaille d'argent pour 20 années de service.

- BEDELL Dominique
- Médaille d'or pour 30 années de service.



Félicitations et encouragement à Isaac, Sylvain, Guillem, Julie et Benjamin pour leur participation au cross départemental.

Cerise sur le gâteau, la qualification pour la finale nationale le 22 mars 2025 à Besançon pour Julie et Guillem.



Je souhaite adresser un immense merci à nos épouses, enfants et familles qui nous permettent un tel engagement et investissement souvent à leur détriment.

Merci aussi aux élus des 3 communes qui nous témoignent leur soutien au quotidien. Enfin, les vétérans, sous-officiers et hommes du rang se joignent à moi pour vous souhaiter une très belle année 2025 !



Nous ne reviendrons pas sur la marche gourmande 2024. Nous vous en avons fait part de sa réussite dans le Blâdel précédent.

INAUGURATION DE LA SALLE HENRI LOUX À SESSENHEIM

Dans le cadre de la célébration de l'Alsace dans le Monde autour de « L'Alsace Fan Day », avec l'Association des Amis de Henri Loux et l'appui de Monsieur le Maire Raymond RIEDINGER, nous avons coorganisé le 23 juin 2024, le baptême de la salle Henri Loux en hommage à l'artiste qui a mis l'Alsace dans nos assiettes et par-delà a contribué au rayonnement de l'Alsace bien au-delà de nos frontières. La participation de la chorale Concordia qui agrémenta cet évènement avec des chansons de notre patrimoine fut très appréciée.

A noter particulièrement, la présence à cet événement de Mme Laurence MUELLER-BRONN, Sénatrice du Bas-Rhin, M. Michel LORENTZ, Conseiller d'Alsace, M. Gérard STAEDL, Président de l'Union Internationale des Alsaciens, du Dr. Paul André BEFORT, coauteur de plusieurs ouvrages sur Henri Loux.

Une vitrine placée à demeure dans la nouvelle salle, contenant certaines œuvres d'Henri Loux, a été présentée officiellement lors de la fête des Aînés en décembre dernier.



MARCHE GOURMANDE ET ÉCOLOGIQUE DE SESSENHEIM

Et bien-sûr, Sessenheim connaîtra en 2025 sa cinquième marche gourmande et écologique, possible grâce à l'engagement, l'esprit d'équipe et la solidarité des associations impliquées, que nous remercions chaleureusement.

Nous persévérons aussi dans notre projet de sauver la grange Goethe. Diverses pistes sont en étude avec le conseil presbytéral, propriétaire du bâtiment, pour trouver les fonds nécessaires à sa réhabilitation.

Vous pouvez soutenir la sauvegarde de notre patrimoine par un don qui sera déductible des impôts à hauteur de 66%.

Nous souhaitons une année 2025 sous le signe de la paix et de la fraternité.

Les membres de l'association du patrimoine culturel de Sessenheim



avant-projet de l'affiche de la prochaine Marche gourmande

L'Association Cadet Roussel : des parents engagés au service des écoles de Sessenheim

L'association Cadet Roussel regroupe des parents volontaires et motivés des deux écoles de Sessenheim. Tout au long de l'année, nous mettons en place diverses initiatives et événements pour soutenir les élèves et leurs enseignants.

VOICI UN APERÇU DE NOS ACTIVITÉS :

- Ventes solidaires : farine, fromages, chocolats... toujours en collaboration avec des producteurs locaux.
- Moments festifs : distribution de goûters et cadeaux pour Saint-Nicolas et Carnaval.
- Événements marquants : chasse aux œufs organisée avec l'amicale des PTT et une grande kermesse pour célébrer la fin de l'année scolaire.

En 2025, ces actions seront reconduites et enrichies par de nouvelles initiatives, comme une bourse d'articles de puériculture et notre participation à la marche gourmande.

Notre mission reste la même : offrir des moments festifs aux enfants tout en apportant un soutien financier et logistique aux écoles et aux équipes pédagogiques dans leurs projets.

L'association Cadet Roussel tient à remercier chaleureusement les enseignants, la commune de Sessenheim, les commerçants, ainsi que tous les partenaires locaux pour leur précieux soutien tout au long de l'année 2024.



CLUB DE TIR

Le club de tir a pu célébrer ses 30 ans cette année. Durant toutes ces années, le club a compté de nombreux licenciés. Pour cette année sportive on compte 26 jeunes en école de tir et une quinzaine d'adultes, tous provenant principalement des différentes communes du Pays Rhénan. Les tireurs pratiquent du pistolet et de la carabine à air comprimé sur 10 mètres. Le club a également pu participer à de nombreux championnats au niveau départemental, régional, national, et certains sportifs ont même pu participer à des compétitions dans d'autres pays européens. Durant ces 30 années de nombreux titres ont été remportés lors de tous ces championnats. Cependant, pour le club de tir de Sessenheim ce n'est pas que les titres et les médailles qui comptent, mais également le « vivre ensemble » entre les sportifs et les membres. Cela se reflète également lors de la soirée tartes flambées organisée chaque début d'année, qui regroupe presque 200 personnes et dont les bénéfices servent à acheter du nouveau matériel qui permet d'être compétitif et de progresser. Le club souhaite une bonne année à tous et à toutes !



Nous remercions tous nos membres et bénévoles pour leurs contributions au bon déroulement des manifestations à nos étangs, ainsi que les associations qui nous ont fait confiance « Cadet Roussel », « les amis du patrimoine » et la coopération de la mairie de Sessenheim.

Malgré une météo capricieuse, le décès de deux de nos membres, nous avons pu mener à bien notre agenda de manifestations.

L'année débuta par nos matinées de pêche, l'accueil de Cadet Roussel avec sa traditionnelle chasse aux œufs, et l'étape du 'trou alsacien' de la marche gourmande organisée par les amis du patrimoine.

Nous nous sommes également impliqués au nettoyage du printemps, avec des découvertes insolites le long de la RD 468.

Le 1^{er} mai se déroula notre habituel concours de pêche. Nous étions à nouveau présents au Sässemer Fecht, stand de boissons et grillades devant la caserne des pompiers.

Nous eûmes systématiquement lors de nos manifestations la visite de Monsieur le Maire ou d'un élu local nous félicitant pour nos prises d'initiatives et organisations. Nous les en remercions.

L'amicale de pêche des PTT vous souhaite à tous les meilleurs vœux et beaucoup de positivité pour cette nouvelle année 2025.

NOTRE AGENDA 2025 :

- Le 30 mars et 6 avril des matinées de pêche.
- Le VENDREDI SAINT la chasse aux œufs 'Cadet Roussel'
- Le 1^{er} mai, notre concours de pêche annuel.
- Le 18 mai, une étape de la marche gourmande.
- Le 25 mai l'animation jeunesse du pays rhénan, thème nature
- Mi-août le Sässemer Fecht
- Le 28 septembre une pêche de fermeture à la truite.

Au courant de l'été auront lieu des soirées de pêche avec repas tartes flambées, les dates seront définies en fonction de nos disponibilités.

Le président HAUSHALTER Raymond

ASSOCIATION UN POIL HUMAIN



Association Un Poil Humain

Médiation par l'animal

Morgane CONTURSI

Association Un Poil Humain

Intervenante en médiation par l'animal

06 28 79 04 47

unpoilhumain@outlook.fr

www.unpoilhumain.com

pouvoir créer un espace de vie commun aux animaux des différentes intervenantes de l'association.

Les animaux accueillis sur site seront essentiellement des lapins et cochon d'inde Merci par avance de votre aide afin de nous permettre de faire aboutir ce projet.

L'association Un Poil Humain a pour but d'organiser toute forme d'activité à visée thérapeutique et d'éveil associant des animaux en direction d'un public et de promouvoir la relation homme animal.

Nous sommes à la recherche d'un terrain, d'un local ou d'une grange à louer ou acheter autour de Sessenheim afin de





ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BENEVOLE DU RIED NORD

Sessenheim - Stattmaten - Dalhunden - Rountzenheim-Auenheim

L'ANNÉE 2024 NE RÉPOND PAS AUX ATTENTES DE L'ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG (EFS)

Après une année 2023 compliquée avec une baisse de près de 10% des donneurs qui se sont présentés à nos 5 collectes, 2024 reste avant la dernière collecte du 18 décembre dans la continuité de 2023.

Nous constatons que la relève de nos donneurs atteints par la limite d'âge ou présentant des pathologies incompatibles avec le don du sang n'est plus assurée. Malheureusement sauf quelques belles exceptions, les jeunes et surtout les sportifs ne répondent pas à nos sollicitations pour faire le geste qui sauve. En général en France la tranche d'âge des 18-30 ans représente 30% des donneurs dans une collecte ce qui n'est pas le cas chez nous.

Il faut savoir que chaque année 1.000.000 de malades sont soignés soit directement par des transfusions sanguines ou indirectement par des médicaments dérivés du plasma. Les besoins des malades sont en effet constants tandis que les produits sanguins ont une vie limitée (42 jours pour les globules rouges, 7 jours pour les plaquettes, entre 1 et 3 ans pour le plasma).

10 000 dons sont nécessaires chaque jour en France, Le sang est irremplaçable !!!

Dates des 5 collectes 2025 :

- Mercredi 12 mars Salle Henri LOUX Sessenheim
- Mercredi 11 juin Salle Henri LOUX Sessenheim
- Mercredi 27 août Salle ESCAL Dalhunden
- Mercredi 29 octobre Salle Henri LOUX Sessenheim
- Lundi 29 décembre Salle Henri LOUX Sessenheim de 16h30 à 20h

Nombre de dons :

	2024	2023
Mars	122	106
Mai	120	118
Août	94	116
Octobre	99	78
Décembre	?	120
	435 + ?	538

Nous vous invitons à venir nombreux à la dernière collecte de l'année le mercredi 18.12.2024 de 16h30 à 20h à la salle Henri Loux de Sessenheim.

Un ticket de cinéma est offert à tout nouveau donneur de moins de 25 ans.

La vie de l'association :

Après une année riche en événements, nous avons tenu notre Assemblée Générale le vendredi 27 septembre salle Henri Loux à Sessenheim en présence des représentants des 4 communes .

Le docteur Alain Szyika-Gravier représentait l'EFS et M.Frédéric Colle l'Union Départementale 67 pour le Don du Sang. M. Robert Metz notre président d'honneur et président fondateur nous ont fait l'honneur d'être présent. Ils nous ont encouragé à poursuivre notre action en faveur du don du sang mais aussi du don de plasma qui se fait sur le site de Strasbourg, rue Spielmann. Ils ont remercié l'ensemble du comité (19 membres) les bénévoles, les sponsors et ceux qui nous aident et nous soutiennent.

La présidente Madame Marie-Madeleine BOHN à la fin de la partie statutaire a procédé à une remise de diplômes

- 8 bronze niveau 3 pour 25 dons
- 4 argent pour 45 dons pour les femmes et 75 pour les hommes.
- 3 or pour 100 dons : M. Bernard Mockers de Soufflenheim, M.Pascal Ostertag de Sessenheim et M. Jacquy Wagner de Sessenheim.

Les donneurs et anciens donneurs invités et présents ayant atteint l'âge de 66 ans ont été remercié par un cadeau.

Les diverses activités au cours de 2024 :

C'est grâce au soutien des 4 communes, de nos sponsors, de nos généreux donateurs et des bénévoles qui nous aident que nous pouvons proposer des collations variées très appréciées à nos 5 collectes ainsi qu'offrir des cadeaux aux donneurs.

- Le 23 février 2024 s'est tenue chez nous la réunion du secteur Nord organisée par l'Union Départementale 67. Elle a réuni les responsables d'association venant de Phalsbourg à Wissembourg et jusqu'à Gambenheim. 55 personnes étaient présentes. Elle a permis de faire le bilan de la vie de notre UD et de ses relations avec l'EFS qui n'était pas représentée.

Les membres du comité en dehors des collectes de sang ont été actif lors de manifestations dans nos différentes communes :

- Participation à la marche gourmande de Sessenheim le 14 avril : étape « fromage »
- Participation à l'Ecole des Champions le 14 mai à la salle de l'Escal à Dalhunden.

ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BENEVOLE DU RIED NORD

Sessenheim - Stattmaten - Dalhunden - Rountzenheim-Auenheim



ASSOCIATIONS

- Animation aux soirées mexicaines du 13 juin et du 8 août à l'Espace Vauban de Rountzenheim-Auenheim. Ce furent de beaux succès.
- Participation à la banque alimentaire les 22-23 novembre au Aldi à Sessenheim.
- Participation d'une délégation aux différentes réunions organisées par l'Union Départementale 67 : Congrès du secteur Nord, congrès départemental et grand conseil.
- Le comité remercie tous nos donateurs qui viennent de près ou de loin pour faire le geste qui sauve ; ils ont compris l'importance de cet acte gratuit et volontaire car plus que jamais le sang est rare, indispensable et précieux.



marche gourmande



Assemblée générale



Assemblée générale



don du sang



comité

Donner son sang est un acte de solidarité, rejoignez le mouvement et sauvez des vies, les malades vous sont reconnaissants.

Bénévolat-Anonymat-Volontariat-Non-Profit, les valeurs qui demeureront toujours les nôtres

BONNE et HEUREUSE ANNEE 2025 !

Marlène BOHN, présidente
06 86 73 52 84
marlene.bohn@free.fr

Qui peut donner son sang ?

- Les personnes en bonne santé
- Avoir entre **18 et 70 ans**
- Peser plus de **50 KG**

Comment préparer son organisme

- Éviter de venir à jeun
- Penser à s'hydrater
- Pas de boissons alcoolisées

Comment se déroule le don ?

- Se munir de sa carte d'identité
- 420 à 480 ml de sang selon le poids du donneur
- 8 à 10 min. de prélèvement de sang
- 1 don du sang c'est 45 min. au total

Contre-indications

- Des soins dentaires depuis moins de 24h
- Des antécédents de transfusion sanguine ou de greffe
- 1 grossesse ou 1 accouchement dans les 6 derniers mois
- 1 piercing ou 1 tatouage réalisé dans les 4 derniers mois
- Des antécédents de prises de drogues par voie intraveineuse
- Des relations sexuelles avec plusieurs partenaires dans les 4 derniers mois
- 1 voyage à l'étranger dans les 4 derniers mois
- De la fièvre ou une infection dans les 2 dernières semaines

Où donner son sang ?

152 collectes fixes dans toute la France

40000 collectes mobiles

*Amicale de pêche Étang des Cygnes
vous souhaite une bonne année 2025*



*Un grand merci pour votre présence à nos
manifestations 2024 à l'étang des Cygnes*

Programme 2025

samedi	22 mars 2025	Pêche ouverture 2 x 6 h
Dimanche	23 mars 2025	Sessenheim-Dalhunden
Samedi	26 avril 2025	Pêche par équipe 2 x 4 h
Samedi	26 avril 2025	En soirée poulet-frites-salade et dessert
Dimanche	18 mai 2025	Marche Gourmande
Samedi	31 mai 2025	En soirée sanglier à la broche
Samedi	31 mai 2025	Pêche 2 x 8h
Dimanche	1 ^{er} juin 2025	Sessenheim-Dalhunden
Samedi	19 juillet 2025	Pêche de nuit
Samedi	16 août 2025	En soirée repas salle communale
Samedi	20 septembre 2025	Pêche par équipe 2 x 4h
samedi	1 ^{er} novembre 2025	Pêche fermeture 2 x 6h
Dimanche	2 novembre 2025	Sessenheim-Dalhunden

Depuis plusieurs années, le Bun Bu Kan Sessenheim participe à la vie Communal de Sessenheim.

Cette saison 2024 / 2025 se déroule bien, déjà quelques bons résultats pour récompenser le travail de plusieurs années dans notre structure.

La rentrée de septembre 2024, a eu un succès avec de nombreux essais d'Enfants. Plus d'une vingtaine sont restés, en espérant qu'ils trouvent un épanouissement dans le Karaté. Je profite de cette occasion pour remercier les Parents et les Licenciés.

Les compétitions ont débuté en novembre 2024, et c'est avec satisfaction que le Club a eu ses premières Médailles.

Palmarès du mois de novembre et décembre 2024:

Mademoiselle Frédérique Geissert (deuxième Kyu - ceinture jaune), le dimanche 17 novembre 2024 à Sélestat, catégorie Poussin, Médaille de Bronze en Kumité (Combat)...

Mademoiselle Metz Emilie (troisième Kyu - ceinture orange), le samedi 16 novembre 2024 à Sélestat, catégorie Benjamine, Médaille d'Or en Kumité (Combat).

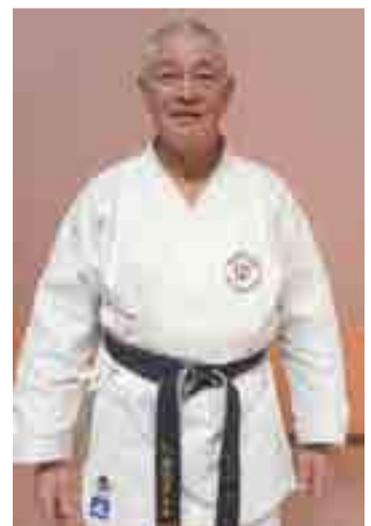


Je tiens à féliciter ces 2 Compétitrices, qui deviennent les Leaders de ces groupes de jeunes Enfants, pour toutes et tous qui ont déjà demandés à combattre dès que possible.



Monsieur JAILLARD Philippe (5^{ème} Dan, Dirigeant et Coach du Club, Adjoint au Directeur Technique Départemental), le 1^{er} décembre 2024 à Châtenois, catégorie Vétéran 4, Médaille d'Argent en Kumité (Combat), et Médaille de Bronze en Kata.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter soit au 06 19 77 34 91, soit 06 70 79 31 96, ou bien sur jph.nipponjin@wanadoo.fr



L'association Sjoelbak Sessenheim a vu le jour le 08/07/2024 et a fait sa première apparition publique à l'occasion du messti au mois d'août. Vous êtes venus nombreux pour découvrir ce jeu, également appelé billard hollandais, pour partager un moment agréable autour d'une table et nous vous en remercions.

L'association compte à ce jour une vingtaine de membres qui participent régulièrement à des tournois officiels, et nous avons déjà fait une belle récolte de médailles.



Sous la houlette du président Patrice Schmitt, par ailleurs champion de France 2024, les séances d'entraînement se déroulent le mercredi soir de 19h30 à 22h00 dans la salle communale Henri Loux. Merci à Monsieur le Maire d'avoir mis cette salle à notre disposition. Et lorsque l'occasion se présente (Halloween, Noël) les sjoelbakers savent clôturer un entraînement sérieux par un moment festif.



Le 21 septembre 2025 nous organiserons notre 1^{er} tournoi open. Vous êtes bien évidemment tous les bienvenus.

Vous pourrez aussi nous retrouver lors du messti pour une soirée conviviale au cours de laquelle vous pourrez découvrir le sjoelbak, et qui sait.... Nous accueillons volontiers de nouveaux joueurs, jeunes et moins jeunes ! Avis aux amateurs ... 2 séances d'entraînement sont gratuites pour ceux qui souhaitent s'essayer à cette discipline.

Les sjoelbakers de Sessenheim vous souhaitent une belle et sereine année 2025.



Madame, Monsieur,

Chers habitants de la 8e circonscription du Bas-Rhin, chers habitants de l'Alsace du Nord,

C'est avec une grande joie et une sincère émotion que je m'adresse à vous pour la première fois dans le cadre de votre bulletin communal. Cette fin d'année est l'occasion de faire un point sur les premiers mois du mandat que vous m'avez confié et sur les défis à venir.

Pour la première fois, vous avez fait le choix d'envoyer un député patriote à l'Assemblée nationale. Je tiens à vous remercier chaleureusement pour la confiance que vous m'avez accordée. Je suis pleinement conscient de l'honneur que représente cette mission, mais aussi des responsabilités considérables qu'elle implique. Mon rôle est avant tout de porter votre voix, celle de notre territoire, l'Alsace du Nord, dans l'hémicycle.

Depuis le début de mon mandat, j'ai multiplié les déplacements et les rencontres sur le terrain pour mieux comprendre vos préoccupations et vos attentes. Vos témoignages, vos idées, mais aussi vos difficultés, ont été au cœur de mes interventions et travaux parlementaires à Paris. Qu'il s'agisse de défendre nos agriculteurs, d'interpeller le gouvernement sur la flambée des prix qui pèse lourdement sur nos familles et nos entreprises, ou de militer pour le maintien et l'amélioration des services publics dans nos territoires, je n'ai qu'une seule boussole : celle de l'intérêt général et du bien-être de nos concitoyens.

L'instabilité politique actuelle, marquée par des alliances contre-nature entre l'extrême-gauche, le centre et une partie des Républicains, ne doit pas nous détourner de l'essentiel. Nous avons un pays à redresser, des défis sociaux et économiques à relever, et des valeurs à défendre. Dans ce contexte, mon engagement reste intact : être une voix forte et indépendante, capable de dire non aux décisions contraires à vos intérêts, mais aussi de proposer des solutions concrètes et pragmatiques pour répondre aux attentes des Français.

L'ensemble des communes de notre belle circonscription peut compter sur ma détermination à vous représenter avec loyauté et dévouement. Cette proximité avec le terrain, je la considère comme essentielle, et je continuerai à privilégier les échanges directs avec vous pour m'assurer que vos préoccupations soient entendues et prises en compte.

En cette période de fin d'année, je tiens à adresser à chacune et chacun d'entre vous mes vœux les plus chaleureux pour cette année 2025 à venir. Que cette période de fêtes de Noël soit pour vous et vos proches une source de joie, de réconfort et d'espérance.

Avec toute ma considération,

Théo BERNHARDT

Député de la 8^e circonscription du Bas-Rhin

INFORMATIONS DIVERSES

RAMONAGE

Nous rappelons que le ramonage des conduits de fumées est une obligation fixée par le Règlement Sanitaire Départemental du Bas-Rhin, article 31-6. Il prévoit au moins deux ramonages par an pour les conduits de fumées en fonctionnement, dont un, en période de chauffe (trois ramonages par an pour les appareils collectifs).

Le ramoneur qui effectue cette prestation remet un certificat de ramonage attestant de la vacuité du conduit sur toute sa longueur.

La Brosse d'Alsace fera sa tournée courant du mois de mai. Les dates seront indiquées dans le Blädel du mois d'avril.

Vous pourrez prendre rendez-vous au 03 88 49 84 35

AVIS AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous venez de vous installer dans la Commune, pensez à vous inscrire auprès du secrétariat sur le fichier population et d'effectuer votre démarche pour l'inscription sur la liste électorale

(site internet: service-public.fr).

Nous vous souhaitons la bienvenue.

RECENSEMENT MILITAIRE JDC

Chaque Français dès 16 ans doit faire le recensement citoyen obligatoire pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans. Le Français qui a fait son service militaire peut le prouver à l'aide d'une attestation des services accomplis ou, en cas d'exemption, d'un certificat de position militaire. A l'approche de vos 16 ans et si vous êtes déclarés dans la commune, vous recevrez une notice individuelle à compléter et à déposer en mairie.

L'attestation de recensement sera à récupérer en mairie après le dépôt de la notice.

TIMBRES HENRI LOUX

Une planche de timbre éditée par l'association Les Amis de Henri Loux à l'occasion des 150 ans de la naissance de l'artiste et en vente à la mairie de Sessenheim au prix de 8€ la planche de 4 timbres.

RIEOM

Les calendriers ont été distribués dans la boîte aux lettres par la RIEOM de Drusenheim.

Vous pouvez également télécharger le calendrier sur le site : www.rieom.fr



La diffusion du Sässemer Blädel se fera trimestriellement soit :

- 1^{er} trimestre : distribution début avril
- 2^{ème} trimestre : distribution début juillet
- 3^{ème} trimestre : distribution début octobre

NOS AMBULANTS...

- La Friterie CH'TI Caloute, présente tous les vendredis de 18h à 21h en semaine impaires. Vous pouvez commander au 06 48 28 70 56
- Le Burger Bus, présent le 3^{ème} mercredi de chaque mois. Vous pouvez commander au 06 07 57 22 37



CONSULTATIONS GRATUITES 15 MINUTES

Droit immobilier • Droit pénal • Droit de la famille

Mairie de Sessenheim
Tous les derniers vendredis du mois

RDV : 03.88.86.97.04

CHASSE AUX VOITURES VENTOUSES ET ÉPAVES

Depuis quelques temps nous observons une multiplication de voitures ventouses et d'épaves dans les rues et espaces public de notre commune. A compter du mois de février, conformément à l'article R417-12 du code de la route, ces véhicules seront recensés et signalés aux services de l'état pour verbalisation qui peut être suivi de l'enlèvement aux frais du propriétaire.

Article R417-12

Il est interdit de laisser abusivement un véhicule en stationnement sur une route. Est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant sept jours ou pendant une durée inférieure mais excédant celle qui est fixée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police.

Tout stationnement abusif est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe.

Lorsque le conducteur ou titulaire du certificat d'immatriculation est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement abusif, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 à L. 325-3.



MOUSTIQUE TIGRE

Limitez son installation

Adoptez les bons gestes

Durant son existence d'environ 1 mois, le moustique tigre peut pondre jusqu'à **500 œufs**.

Les œufs sont pondus **sur les bords des contenants artificiels**, juste au-dessus de la surface de l'eau stagnante.



Les larves ont besoin de quelques millimètres d'eau pour se développer. **Une semaine environ** est nécessaire pour que la larve se métamorphose en moustique adulte.

Sans eau pas de moustiques !

Des gestes simples permettent d'éviter son installation et sa prolifération sur votre **balcon**, dans votre **jardin** et dans tous les espaces extérieurs que vous êtes amenés à entretenir, comme les **cimetières**.

→ Des œufs sont peut-être déjà installés sur les bords de vos réceptacles d'eau : frottez l'intérieur des contenants avec une brosse à poils durs puis rincez.



Vider 2 fois par semaine les réceptacles extérieurs

- > Les coupelles : sous les pots de fleurs et de plantes (dans l'idéal, les supprimer, sinon les remplir complètement de sable ou de gravier)
- > Les pots : avec réserve d'eau et trappe
- > Matériel et décoration de jardin : pieds de parasols, plis de bâches, nains décoratifs...



Ranger à l'abri de la pluie

- > Les outils de jardin : brouettes, seaux, arrosoirs
- > Les contenants : caisses, cendriers, poubelles, pots de fleurs inutilisés
- > Les divers objets : pneumatiques, jouets d'enfants, gamelles pour animaux

Jeter les déchets et réceptacles inutiles

- > Les boîtes de conserve, gobelets, barquettes
- > Les déchets de chantier



Entretien et curer pour faciliter les écoulements des eaux

- > Les collecteurs d'eau de pluie : gouttières, chéneaux, rigoles
- > Les siphons : d'évier, de lave-mains extérieurs, de fontaines, de cours
- > Le matériel : pompes de relevage, systèmes d'arrosage
- > Les piscines hors d'usage et bassins d'agrément (une autre option : y mettre des poissons)



Couvrir hermétiquement avec un couvercle étanche, un voile moustiquaire ou un tissu maintenu par des tendeurs

- > Les récupérateurs d'eau de pluie ou cuves
- > Les fûts, bidons
- > Autres réceptacles pluviaux



INFORMATIONS DIVERSES

OPERATION « PLANTATION DE POMMIERS ET CHÂTAIGNIERS »

Dans le cadre d'une commande groupée subventionnée par la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin, notre commune a souhaité acquérir une trentaine de pommiers de différentes espèces anciennes (Malus Winterrambour, Bostroop, Gravensteiner, Bittenfelder, Schafsnase...) qui ont été plantés par nos ouvriers communaux sur différents sites en plaine et bordure de forêt y compris sur le terrain du périscolaire et à côté du Goethehugel.

On également était mis en terre quelques châtaigniers en forêt communale le long du circuit Goethe. Le tout supervisé par Christian Zacher.



CIMETIÈRE

Nous constatons régulièrement un manque de civisme grandissant des visiteurs. Par conséquent, il a été décidé par la commission des édifices culturels avec la commune de Stattmatten de retirer les bacs à ordures ménagères pour réduire la redevance annuelle qui s'élevait à plus de 2000€ . **Seuls les déchets verts pourront être déposés** dans le conteneur prévu à cet effet. Il vous est demandé de ramener chez vous tout autre déchet.

Nous comptons sur votre compréhension.





DEPOT CARTE NATIONALE D'IDENTITE ET PASSEPORT

Votre démarche en 3 étapes :

Remplissez [la pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS](#) qui est le site officiel de la République Française pour les démarches de cartes d'Identité et passeports. Il permet d'obtenir un numéro d'enregistrement pour les pré-demandes avant le rendez-vous en mairie.

Prenez un rendez-vous sur le site rendezvouspasseports.gouv.fr qui vous affichera les créneaux disponibles dans les mairies habilitées des alentours.

Grâce à ce service, vous pourrez consulter les disponibilités depuis le site Internet 24h/24 et 7j/7 et prendre un rendez-vous. Vous pourrez réserver, modifier et annuler des rendez-vous très simplement. Un SMS de confirmation vous sera envoyé une fois que votre créneau est réservé.

1. Afin de faciliter les démarches, nous vous demandons **impérativement** de faire votre pré-demande sur le site de l'ANTS : <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne> ou téléchargez le formulaire CERFA et remplissez-le.
2. Prenez un rendez-vous en ligne sur le site rendezvouspasseports.gouv.fr
3. Nouveau depuis novembre 2024 vous pouvez prendre rdv pour le dépôt de votre dossier et le retrait de votre titre à France Service 1A route de Herrlisheim 67410 DRUSENHEIM

Prise de rendez-vous en ligne sur le site :
<https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/>
ou www.cc-paysrhenan.fr
Tél : 03 88 06 74 30



Attention : le renouvellement anticipé d'une CNI à valeur faciale périmée n'est possible que si l'utilisateur est en mesure de justifier de son intention de voyager et à condition qu'il ne soit pas titulaire d'un passeport valide. Si le demandeur est déjà en possession d'un passeport en cours de validité, la demande de renouvellement de la CNI par anticipation sera également rejetée.

Par ailleurs, en cas de vol de votre pièce d'identité, une déclaration doit être adressée au commissariat ou à la gendarmerie du lieu où l'infraction s'est produite. Un récépissé de déclaration de vol vous est alors remis.

Et si la pièce d'identité a été simplement perdue, vous devez faire une déclaration de perte à la mairie de votre domicile en attendant votre rendez-vous pour votre nouveau titre.

Départ en vacances, vérifier la validité de votre carte en amont.

LOCATION APPARTEMENT COMMUNAL

Un appartement communal de 2 pièces + mezzanine situé au dessus de la poste sera disponible à compter du 15 mars 2025.

Pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat de la mairie.

VOUS ENVISAGEZ DE RÉALISER DES TRAVAUX ? QUELLES SONT LES DÉMARCHES À EFFECTUER AUPRÈS DE LA MAIRIE

L'extension de votre maison d'habitation ou le changement de vos menuiseries ne nécessitent pas les mêmes formalités au titre du droit des sols. Il est donc important de bien s'informer sur les règles d'urbanisme en vigueur sur le territoire communal afin d'aménager et de construire en toute sérénité.

Selon la nature et l'importance des travaux à réaliser, il conviendra de déposer soit :

- **Un dossier de déclaration préalable** [Exemples* : la construction d'un abri de jardin d'une surface ou emprise au sol comprise entre 5 m² et 20 m² / la mise en place d'une piscine avec un bassin compris entre 10 m² et 100 m² / la modification de l'aspect extérieur (porte, fenêtres, volets...) / l'édification d'une clôture]
- **Une demande de permis de construire** [Exemples* : la construction d'une maison individuelle d'habitation / d'un immeuble d'habitation / la mise en place d'une piscine avec un bassin supérieur à 100 m² / la construction d'un garage indépendant d'une emprise au sol supérieur à 20 m²]
- **Une demande de permis d'aménager** [Exemples* : l'aménagement d'un lotissement à vocation d'habitation avec création de voies, d'espaces ou d'équipements propres au lotissement, communs à plusieurs lots à la charge du lotisseur / la division en vue de construire située dans les abords des monuments historiques]
- **Une demande de permis de démolir** [Exemple* : exigé préalablement à la démolition partielle ou totale d'une construction]

liste non exhaustive

Réaliser des travaux sans autorisation, quels risques ?

Construire ou modifier un bâtiment sans en avoir obtenu l'autorisation au préalable constitue une infraction pénale, passible de sanctions conformément à **l'article L.480-4 du Code de l'urbanisme** :

- Une amende comprise entre 1200€ et 6000€ par mètre carrés de surface construite ;
- Si l'infraction est constatée en cours de travaux, l'autorité compétente peut ordonner l'interruption de ceux-ci ;
- Dans le cadre d'une procédure pénale, il pourra être ordonné la mise en conformité des lieux ou celle des ouvrages avec les règlements, l'autorisation ou la déclaration en tenant lieu, soit la démolition des ouvrages ou la réaffectation du sol en vue du rétablissement des lieux dans leur état antérieur ;

La commune de « SESSENHEIM » a adhéré à la mission **Conformité et Contrôle en application du droit des sols (ADS)** de l'ATIP permettant ainsi de bénéficier d'un accompagnement juridique et technique dans la mise en œuvre de la Police de l'urbanisme sur le territoire communal. Cet accompagnement se traduit notamment **par des contrôles réguliers** sur le ban de la commune, suite au dépôt de la Déclaration Attestation l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT) et suite à des constats/signalements.

Le document d'urbanisme en vigueur (PLU/PLUi, Carte communale) est disponible ici :

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>

Liens utiles : <https://www.cadastre.gouv.fr/scpc/accueil.do>
<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>
<https://appli.atip67.fr/guichet-unique/Login/Particulier> (il s'agit du portail de dépôt en ligne des demandes d'urbanisme)

Vos démarches en ligne : dépôt en ligne des demandes d'autorisations d'urbanisme

Vous pouvez saisir par voie électronique votre demande d'autorisation d'urbanisme (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme*) avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de votre dossier qu'un dépôt physique.

Pour réaliser vos démarches d'urbanisme de manière plus simple et plus rapide, la commune met à votre disposition un service en ligne sécurisé, gratuit et facilement accessible. Le dépôt en ligne, c'est...

- **Un service accessible à tout moment** et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée.
- **Un gain de temps et d'argent** : plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier ou d'envoyer vos demandes en courrier recommandé.
- **Une démarche écologique**, grâce à des dossiers numériques qui ne nécessitent plus d'être imprimés en de multiples exemplaires.
- **Plus de d'efficacité et de transparence** sur le traitement de votre demande, grâce à un circuit entièrement dématérialisé avec tous les acteurs de l'instruction, et des échanges facilités jusqu'à la décision de l'administration.

Comment faire ?

1. Je prépare mon dossier

- Pour garantir la qualité et la recevabilité de votre dossier, vous pouvez préparer votre demande en vous rapprochant des services de la commune où se situe le projet, qui seront à même de vous guider à chaque étape :
- Vous renseigner sur les règles d'urbanisme qui s'appliquent à votre terrain (Plan Local d'Urbanisme, Plan local d'Urbanisme Intercommunal, Carte Communale, Règlement National d'Urbanisme) ;
- Choisir le formulaire CERFA adapté à votre projet ;
- Adapter les pièces constitutives de votre demande à votre projet et à sa localisation et veiller à leur qualité pour garantir au mieux la complétude de votre dossier
- Connaître les délais d'instruction et anticiper votre calendrier de réalisation.

2. Je dépose mon dossier en ligne

Connectez-vous au téléservice : <https://appli.atip67.fr/guichet-unique> et créez votre compte.

Cliquez sur « déposer » et suivez les démarches. Vous recevrez un mail de confirmation de création de votre compte (vérifier votre courrier indésirable !)

Attention ! Seule l'utilisation de cette téléprocédure vaut dépôt. Aucun envoi par mail ne sera traité.

** y compris les demandes de prorogations et les demandes de modificatifs de permis dont les autorisations initiales ont été traitées par téléservice. En revanche, les demandes de transfert de permis ne sont pas concernées par le Téléservice et doivent être déposées en papier en mairie contre récépissé ou en LRAR postal.*



FERMETURE TEMPORAIRE DU PARKING À L'EMPLACEMENT DU FEU ROUGE (RUE DE LA PAIX).

Dans le cadre de son engagement pour améliorer la sécurité routière et garantir une circulation plus fluide, la municipalité a décidé de condamner temporairement les places de stationnement communales situées devant la boulangerie.

Durée de la fermeture :

Le parking sera fermé au courant du mois de janvier 2025 et ce pour une période de 6 mois. A l'issue de cette période, le conseil municipal se prononcera sur la suite à donner concernant ces places de stationnement.

Pourquoi cette fermeture ?

Plusieurs situations à risque ont été observées depuis l'aménagement de ce carrefour. Cette fermeture temporaire va permettre l'observation de la fluidité du trafic et déterminer si cela contribuera à une meilleure sécurité pour l'ensemble des usagers de la route.

Solutions de stationnement alternatives :

Nous encourageons les habitants et visiteurs à utiliser les places de stationnement dans les environs immédiats. Pour les clients de la boulangerie, une zone de stationnement est disponible à l'arrière celle-ci (accès rue Goethe).

Cet aménagement temporaire, est essentiel pour améliorer la sécurité de nos usagers de la voie publique. Nous comptons sur votre soutien pour mener à bien ces observations.



CCAS - AIDE ORDURES MÉNAGÈRES

- Les personnes en situation d'incontinence peuvent contacter la mairie concernant l'aide proposée.
- Les personnes seules non imposables qui bénéficient du forfait A ou B peuvent prétendre à une aide financière de 30 € (justificatif à fournir : avis d'imposition 2024, les 2 factures et 1 RIB)



TIMBRE HENRI LOUX

Planche de timbre» éditée par l'association Les Amis de Henri Loux à l'occasion des 150 ans de la naissance de l'artiste.

En vente à la mairie de Sessenheim au prix de 8€ la planche de 4 timbres.

Janvier	04.01.2025	Pêche PTT	AG	Salle Communale
	11.01.2025	Club de Tir	Soirée tartes flambées	Salle Communale
	19.01.2025	Concordia	Concours	Salle Communale
	25.01.2025	FRSS	Fête de Noël	Salle Communale
Février	18.02.2025	Accordia	Concours	Salle Communale
Mars	02.03.2025	Cadet Roussel	Bourse puériculture	Salle Henri Loux
	12.03.2025	Don du Sang	Collecte	Salle Communale
	22.03.2025	Pêche Cygnes	Ouverture pêche 2x6h	Etang des Cygnes
	23.03.2025	Pêche Cygnes	Pêche à Sessenheim puis Dalhunden	Etang des Cygnes
	30.03.2025	Pêche PTT	Matinée de pêche	Etang Pêche PTT
	30.03.2025	Accordia	Concours	
Avril	05.04.2025	Nettoyage de Printemps	RDV devant l'Atelier Municipal à 8h30	
	06.04.2025	Pêche PTT	Matinée de pêche	Etang Pêche PTT
	18.04.2025	Cadet Roussel	Chasse aux oeufs	Etang Pêche PTT
	26.04.2025	Pêche Cygnes	Ouverture pêche 2x4h en soirée poulet-frites-salade-dessert	Etang des Cygnes
Mai	01.05.2025	Pêche PTT	Grand concours de pêche international	
	08.05.2025	Commune	Cérémonie Armistice 1945 Monuments aux Morts	
	12.05.2025	Fleurissement - Plantations		
	18.05.2025	Amis du patrimoine	Marche gourmande	
	25.05.2025	Pêche PTT	Animation Jeunesse du Pays Rhénan sur la Nature	
	31.05.2025	Pêche Cygnes	Ouverture pêche 2x8h sanglier à la broche	Etang des Cygnes
Juin	01.06.2025	Pêche Cygnes	Pêche à Sessenheim puis Dalhunden	
	01.06.2025	Paroisse Protestante	Repas paroissial	Salle Communale
	11.06.2025	Don du Sang	Collecte	Salle Communale
	28.06.2025	Cadet Roussel	Fête de fin d'année	Ecole maternelle
Juillet	12.07.2025	Commune	Brioche 14 juillet	Cour de l'école F. Brion
	19.07.2025	Pêche Cygnes	Pêche de nuit	Etang des Cygnes
Août	15.08.2025 au 21.08.2025		Sässer Fescht <i>(le programme sera distribué)</i>	Salle Communale
	27.08.2025	Don du sang	Collecte	Salle Escal Dalhunden
Septembre	01.09.2025	Ecoles	Rentrée des classes	
	20.09.2025	Pêche	Pêche par équipe 2x4h	Etang des Cygnes
	28.09.2025	Pêche PTT	Pêche de fermeture à la truite	
Octobre	05.10.2025	Paroisse Catholique	Repas Paroissial	Salle Communale
	29.10.2025	Don du Sang	Collecte	Salle Communale
Novembre	01.11.2025	Pêche	Pêche fermeture 2x6h	Etang des Cygnes
	02.11.2025	Pêche Cygnes	Pêche à Sessenheim puis Dalhunden	
	11.11.2025	Commune	Commémoration Armistice 1918	Monuments aux Morts
Décembre	01.12.2025	Amicale des S-Pompiers	Vente des calendriers	
	14.12.2025	Commune	Fête de Noël des Séniors	Salle Communale
	29.12.2025	Don du Sang	Collecte	Salle Communale

ADRESSES ET NUMÉROS UTILES

MAIRIE DE SESSENHEIM	:	Tél.: 03 88 86 97 04 E-mail: commune-de-sessenheim@orange.fr - sessenheim.fr
<i>Heures d'ouverture</i>	:	<i>Lundi, jeudi et vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 Mardi de 8h00 à 12h00 fermée l'après-midi Mercredi fermée toute la journée</i>
ASSISTANT SOCIAL	:	Prendre rendez-vous au centre médico-social de Bischwiller au 03 68 33 83 50
ECOLE FRÉDÉRIQUE BRION	:	Tél.: 03 88 86 91 79 - ce.0672081y@ac-strasbourg.fr
ECOLE MATERNELLE	:	Tél.: 03 88 86 02 05 - ce.0672832p@ac-strasbourg.fr
PÉRISCOLAIRE	:	Tél.: 03 90 55 44 12 - periscolaire.sessenheim@outlook.fr
BUREAU DE POSTE	:	<i>Heures d'ouverture :</i> <i>Lundi au samedi de 9h00 à 11h30</i> <i>Attention : levée du courrier à 15h00 et le samedi à 11h00</i>
PAROISSE CATHOLIQUE	:	Curé RADON - Tél.: 03 88 53 30 44
PAROISSE PROTESTANTE	:	Pasteur Pierre KOPP - Tél.: 09 77 44 34 22
CABINET DENTAIRE	:	Dr GEHRINGER - Tél.: 03 88 86 01 82 Dr SCHOEFFEL - Tél.: 03 88 86 01 82
SOINS INFIRMIERS	:	WIEDEMANN Sylvie } 03 88 86 96 23 SATTLER Marina } 06 08 21 02 93 OTTMANN Virginie }
KINÉSITHÉRAPEUTE	:	M. STARCK - Tél.: 03 88 09 99 99
PHARMACIE	:	Tél.: 03 88 86 96 87 - Fax 03 88 86 96 35
PHARMACIE DE GARDE	:	32 37
RAMONEUR « La Brosse d'Alsace »	:	03 88 49 84 35
POMPIERS	:	Appeler le 18
POLICE et GENDARMERIE	:	Appeler le 17
S.M.U.R. HAGUENAU	:	Appeler le 15
CENTRE ANTIPOISON	:	Strasbourg 03.88.37.37.37
ELECTRICITE	:	Tél.: 03 88 73 43 10 <i>Coupure de ligne - chute de fil 24h sur 24h</i>
GAZ DE FRANCE	:	Raccordement: 09 69 36 35 34 Urgence: 0 800 47 33 33 (<i>tarif spécial</i>)
SDEA Urgences (24h/24)	:	Tél.: 03 88 19 97 09
SURVEILLANCE DES PIPELINES	:	Tél.: 03 88 63 21 63
DÉCHÈTERIE	:	Tél.: 03 88 86 64 49
<i>Heures d'ouverture</i>	:	<i>Mardi à vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h Samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h Fermée dimanche et lundi</i>

**Le Maire,
les Adjoints au Maire,
les Conseillères et Conseillers Municipaux
le Personnel Communal
vous souhaitent
une Bonne et Heureuse Année 2025**